35¢

CITÉ LIBRE

XIe année, No 29 AOÛT-SEPTEMBRE 1960 NOUVELLE SÉRIE



Sommaire

XIe année, No 29
Août-septembre 1960

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Directeur:
Gérard Pelletier

Directeurs-adjoints:
Jean-Charles Falardeau
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaire de la rédaction:
Jacques Hébert

●

Imprimé à Montréal par
l'Imprimerie Judiciaire Enrg.

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration:
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182

Service des abonnements:
Périodica Inc.
5090, ave Papineau
Montréal 34 — LA 6-3361

Abonnement annuel: $3.50
Abonnement de soutien: $10

Vente au numéro:
Agence de Distribution Populaire
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182

La maquette typographique est de Gilles Robert

CITÉ LIBRE
NOUVELLE SÉRIE



Nixon et les épinettes

(impressions américaines)

Gérard Pelletier

JE regarde courir entre les épinettes une petite fille de huit ans qui porte sur son chemisier un macaron bleu et rouge: WIN WITH NIXON FOR PRESIDENT. C'est qu'hier, j'étais à Chicago, pour le congrès du parti républicain, où des centaines de délégués affichaient au revers de leurs costumes leurs convictions nixoniennes.

Au bord du lac Ouareau, le macaron prend un air insolite, presque aussi ridicule que le serait chez les Esquimaux une réclame électorale de M. Lumumba. Et pourtant...

Les Etats-Unis, je viens de m'en reconvaincre, *ne sont pas* un pays étranger. Et je me demande, en regardant courir ma fille, ce qui aura sur sa vie quotidienne l'influence la plus profonde: NIXON ou KENNEDY FOR PRESIDENT ou bien YOU CAN TRUST JOHN DIEFENBAKER ou encore Y FAUT QU'ÇA CHANGE. La question n'est ni théorique, ni recherchée, encore moins oiseuse. Après ces cinq jours dans la chaleur moite de Chicago, l'effroyable puanteur de ses abattoirs et l'enthousiasme replet des Républicains, j'en viens à croire que nous sommes inconscients de l'influence américaine comme le foetus l'est du corps maternel, parce que nous y baignons trop totalement!

Il y a aussi des raisons accessoires, par exemple le goût si naturel à l'homme de s'en tenir à l'immédiat. Va pour la politique provinciale: elle est à notre porte, elle embrasse des réalités que nous pouvons regarder sans fatigue et nous parle avec des mots familiers. Mais déjà l'ensemble canadien commence de nous dérouter. Si Halifax fait encore partie de notre paysage, Vancouver échappe aux dimensions de notre vie quotidienne. Qui de nous connaît un ami à l'ouest de Winnipeg? Et puis, ce Canada est bien grand. Il est tellement plus aisé de se limiter à son clos et de se donner au moins le confort intellectuel de penser à tout le reste comme à un domaine étranger, qui ne nous concerne pas directement.

Or la politique américaine nous déconcerte dès le premier moment par l'énormité des réalités qu'elle doit assumer. A Chicago, *cinq mille cinq cents* représentants de presse et assimilés (reporters de radio-télévision, correspondants d'agences, cinéastes, etc.) couvraient le congrès. J'ai fait l'expérience de devenir subitement, et ce dans mon propre métier, un modeste *cinq mille cinq centième* de la galerie de la presse, fraction insignifiante, inaperçue. Jamais je n'ai mieux compris la non-importance du Canada, dans la vie courante américaine, qu'en entrant dans le cagibi sans fenêtre qui, à l'édifice du congrès, nous servait de studio. Nous étions perdus parmi vingt cubes semblables, occupés par des postes locaux sans importance, tandis que les réseaux américains: C.B.S. et N.B.C., occupaient des acres de plancher avec les bataillons pressés de leur personnel.

Il était plus humiliant encore de sentir autour de soi bruire cette immense nation, cette économie géante et de nous rendre compte que nous la connaissions à peine. Notre ignorance des Etats-Unis (la mienne en tous cas) il me fallait ce congrès pour la mesurer. Ma première impulsion fut de jeter le manche après la cognée. Tant pis si ce peuple est maître du monde! Tant pis si ce démiurge de la puissance vit sur notre seuil: je ne puis pas passer ma vie à apprendre les Américains!

Et pourtant non. Il ne faut pas faire l'autruche. Si le programme de M. Rockefeller triomphait aux prochaines élections, la croissance économique qu'il préconise pour les Etats-Unis (5% par année) procurerait du travail à mon cousin de Sorel, qui chôme depuis treize mois...

Et le retentissement des faits américains sur notre existence la plus quotidienne n'est pas la seule raison d'allonger le cou par-dessus la frontière. Nous l'oublions volontiers mais c'est le monde lui-même qui respire outre quarante-cinquième! Quand l'univers tenait ses conseils à Londres ou à Paris, nous étions mieux justifiés de jouer les parents campagnards qui regardent de loin, à travers le brouillard. Mais avec cette planète qui rapetisse à vue d'oeil et nous presse de toutes parts, serions-nous excusables, nous qui occupons les premières loges au spectacle international, parce que la géographie nous en fait cadeau, d'y passer notre temps à faire des mots-croisés ou nos comptes de la semaine?

Une partie se joue, cet automne, aux Etats-Unis. Elle nous concerne terriblement. Il n'est pas exagéré de dire que l'issue en sera déterminante pour le comportement du monde au cours des prochaines années et décisive pour la relance de l'économie canadienne. Qu'elle se déroule dans une atmosphère de carnaval ne change rien à son importance.

MM. Kennedy et Nixon sont des hommes à connaître; à surveiller aussi les forces qu'ils expriment et celles qu'ils combattent. Que l'un ait une sale gueule et l'autre une jolie femme, c'est du folklore. A dépasser!

A combattre aussi le préjugé trop courant que les deux partis américains s'équivalent absolument, de même que les deux candidats à la présidence. C'est une vue de l'esprit, assez flatteuse pour certains *absolutistes* politiques mais qui ne correspond pas à la réalité.

Sans doute ne s'agit-il pas d'une option radicale comme par exemple le choix qui s'impose à l'électeur d'Italie entre les Communistes et les Démo-chrétiens. Mais dire que Kennedy égale Nixon et tirer l'échelle, c'est ignorer l'histoire américaine, c'est oublier qu'il y a eu, par exemple, Roosevelt, au plus noir de la crise économique; c'est nier à priori qu'il puisse, aujourd'hui, au plus creux de la crise internationale, y avoir Kennedy.

Or ce jeune millionnaire, sous plus d'un rapport inquiétant, entouré d'une "machine" politique implacable, est flanqué aussi d'une équipe de conseillers qui autorise tous les espoirs. Et face à un Eisenhower qui pratique, en fin de carrière, l'optimisme béat comme une profession et le conservatisme comme un credo, il fait bon entendre Kennedy affirmer avec conviction et réalisme:

"Nous vivons dans un monde extrêmement dangereux; dans ce monde, aucune nation ne peut demeurer grande sans effort; les Etats-Unis doivent faire des efforts à la mesure de leur grandeur".

Il fait bon aussi entendre un homme qui n'escamote pas les problèmes et sait dire aux Américains que l'éducation doit passer avant les *gadgets*, qui ose même demander des sacrifices à la nation la plus gavée de biens matériels.

Devant lui, Kennedy va trouver Nixon, politicien non moins habile, non moins apte à la manoeuvre. A ce niveau, selon le mot de Philip Dean: "Ils se méritent l'un l'autre."

Mais au plan des questions à débattre, des objectifs à proposer et du programme à faire valoir, Nixon se trouvera dans la position récente de M. Barrette, — bien qu'à la vérité il ressemble davantage à un super Daniel Johnson qui aurait mieux réussi — à la fois couvert par l'ombre tutélaire d'Eisenhower-Duplessis et soucieux de se différencier par un programme personnel.

Kennedy aura-t-il le succès des Libéraux québécois? Personnellement, j'incline à le croire et je le souhaite. Comme chef du camp occidental, après tant de vieillards plus ou moins malades, plus ou moins clairvoyants, il ferait bon de voir un homme jeune, d'une vive intelligence.

Il reste à savoir s'il est possible, selon le mot d'Alsop, de "faire le poids", comme chef d'Etat, avant de s'être mis à faire du ventre...



L'ÉLECTION DU 22 JUIN 1960

Pierre-Elliott Trudeau

IL FAUT D'ABORD SALUER ceux qui nous ont délivrés du fléau de l'Union nationale.

Depuis seize ans la Province croupissait sous un gouvernement incompétent, tyrannique et rétrograde. Ce régime, appuyé sur le lucre, l'ambition et le goût de l'arbitraire, n'aurait cependant pas été possible sans la lâcheté et la complaisance de presque tous ceux qui exerçaient de l'autorité, commandaient de l'influence ou dirigeaient l'opinion publique. Même après la Loi du cadenas et l'affaire Roncarelli, même après Lachute, Asbestos, Louiseville et Murdochville, même après les lois rétroactives et le Bill 34, même après la sape du parlementarisme et de la règle de droit, après même les octrois discrétionnaires, les scandales et la chasse aux sorcières, ils ne sont pas nombreux ceux de nos "élites" qui se sont dissociés publiquement du duplessisme. Qu'il fût recteur d'université, directeur d'école, dirigeant syndical, responsable de corps professionnel, chef d'entreprise, militant nationaliste ou administrateur de quelqu'institution, chacun prenait prétexte des accommodements particuliers qu'il trouvait avec le pouvoir, pour se justifier de ne pas dénoncer celui-ci quand il desservait systématiquement le bien commun dans le domaine dont chacun avait la garde: relations industrielles, ressources naturelles, développement économique ordonné, honneur civique, respect de l'intelligence, éducation, autonomie, justice et démocratie.

Nous avons de la mémoire à *Cité libre*, et nous sourions avec pitié de tous les "neutres" qui naguère rampaient du côté de l'Union nationale et qui maintenant s'empressent de ramper en sens inverse. (L'honorable Paul Gérin-Lajoie, jadis exclu du corps professoral de l'Université de Montréal, sera bientôt acclamé par cette institution comme un sauveur).

Nous n'oublions pas non plus que parmi les politiciens aujourd'hui victorieux, il y en a plusieurs dont l'opposition à l'Union nationale ne remonte pas à très loin. Mais enfin il reste que c'est le parti libéral et nul autre qui a livré la bataille décisive pour notre libération, et c'est devant lui que je tire aujourd'hui mon chapeau, avec des saluts tout particuliers à l'incorruptible M. Lapalme et à l'infatigable M. Lesage, bâtisseurs, pièce par pièce, d'une armée qui ne comptait il y a dix ans que huit députés.

II

LA CAMPAGNE ELECTORALE m'inspire assez peu de réflexions. Mais je ne saurais manquer de souligner qu'on y fit une très grande consommation de moralisme.

Les Libéraux se sont complus dans la lecture des abbés Dion-O'Neill-Racicot, et se sont approprié toute la parenté cléricale de leurs candidats. L'Union nationale mit à son service l'abbé S.-Pierre et les Ligues du Sacré-Coeur et accorda sa bénédiction à Nosseigneurs Bourassa et Bernier.

Ces manoeuvres furent aussi hypocrites qu'inefficaces. Elles n'empêchèrent ni l'Union nationale de nous servir les calomnies maladives de Rumilly et de Grignon, ni les Libéraux de rétorquer avec la fable de Cyrus Eaton et le jambon polonais. La révérende soeur Evangéline-Marie, recevant $100,000 du candidat de son comté, agrémenta de son sourire les photos publicitaires de l'Union nationale. A l'assemblée de Barrette à St-Jérôme, M. Joe Hart, au nom du Fonds aux enfants arriérés, remercia le premier ministre "pour sa magnifique contribution de $50,000".

Le banditisme électoral se porta bien, les candidats les plus louches signèrent la très "petite charte" des Ligues du Sacré-Coeur, dont le Président national jugea bon de paraître à la télévision avec M. Barrette pour lui souhaiter "que le succès récompense ses efforts". Du reste les Ligues ne dénoncèrent même pas les immoralités les plus flagrantes; et le peuple élut un "gauchiste notoire" dans la paroisse même où l'on avait naguère cru bon de prier pour sa conversion.

Il serait à souhaiter qu'à l'avenir le clergé, même bien intentionné, eût assez de pudeur pour ne plus fourrer les billets de confession dans les combats électoraux. Une fois parti sur cette voie, chaque communauté et chaque ceinturon violet voudra produire son grand confesseur. C'est entendu que tous les politiciens se déclareront en faveur de la vertu et contre le péché; mais la démocratie est fort menacée quand, à force de surenchère moralisatrice, les candidats aux postes de législateurs dans une société civile, laïque et hétérogène en sont amenés à devoir souscrire publiquement à la "doctrine sociale de l'Eglise" et au "voeu des évêques" et à déclarer: "Nous sommes convaincus que c'est par la prière et la réflexion, ainsi que par des rencontres sur le plan spirituel, que nous réussirons à donner à la politique la place à laquelle elle a droit dans les préoccupations des citoyens bien-pensants."

Si l'on m'objecte que c'est quand même une vague de moralité qui a balayé l'ancien régime, je réponds qu'il n'en fut rien. D'abord il serait hyperbolique de parler de balayage: la masse du peuple a continué de voter bleu et rouge et les

plus énormes scandales n'ont pu la faire bouger; seulement cinq pour cent des électeurs ont changé de camp, et il y a fort à parier qu'ils furent largement recrutés parmi le jeune électorat; les assemblées électorales du parti libéral me paraissaient fort courues par cette jeunesse qu'on voyait depuis quelques années attirée par des réunions du Rassemblement, de l'Action civique ou du P.S.D.

Si la victoire a changé de camp, ce ne fut pas pour y rejoindre des moralistes ou bien des candidats qui avaient quelqu'oncle aux missions étrangères. Le petit nombre de ceux qui ont fait pencher la balance ont dû sentir que les vraies questions étaient ailleurs: pour ou contre la vigueur et le progrès, pour ou contre la démocratie? (Car en définitive, la morale démocratique ne peut jamais se porter mieux que la démocratie elle-même, laquelle se porte fort mal ici).

D'un côté, un parti organisé en fédération démocratique, et mettant en vedette plusieurs hommes de qualité, proposait un programme généreux pour les infortunés, respectueux de l'intelligence, et sur certains points (comme l'éducation) le plus avancé de toute l'Amérique du Nord. De l'autre côté, un parti usé par les scandales et affaibli par les dissensions, proposait un chef qui essayait — non sans dignité d'ailleurs — d'improviser un programme mais qui ostensiblement n'avait pas le coffre pour le faire: avec les conservateurs au pouvoir à Ottawa, l'autonomisme avait perdu toute sa force et, quant au reste, tout ce que l'Union nationale pouvait proposer comme réforme était en contradiction flagrante avec l'évangile du Cabinet duplessiste, dont du reste M. Barrette avait été abstentionniste ces dernières années.(1)

En l'absence de tiers-partis, le sentiment de faiblesse chez l'Union nationale joint à l'apparence de renouveau chez les Libéraux, suffit pour donner à ces derniers les votes marginaux qui signifiaient la victoire.

III

LE SCRUTIN LUI-MEME n'est pas encore connu dans tous ses détails. Mais il appert qu'un peu plus de quatre-vingt pour cent de l'électorat exerça son droit de vote ce qui indique le vif intérêt qu'il portait aux résultats.

Encore une fois une légère majorité des votes (4%) suffit à donner aux gagnants une supériorité décisive dans le nombre des élus (8.5%). Si la "loi cube" (aux termes de laquelle le nombre des députés élus pour chaque parti est proportionnel au cube des votes recueillis par ces partis) ne joua pas tout à fait, c'est qu'ici comme en d'autres pays, le système favorise généralement les partis de droite; les partis de gauche ont tendance à grouper les électeurs dans de vastes agglomérations, de sorte que, dans une élection "serrée", il y a souvent un "gaspillage" de larges majorités. Ainsi les plus fortes majorités (en votes) recueillies par l'Union nationale furent celles de M. Barrette dans Joliette et de M. Boudreau dans S.-Sauveur. Or dans neuf comtés, des Libéraux ont eu des majorités supérieures à celles-là, et quatre d'entre elles dépassaient largement les dix mille.

En conséquence, les victoires et les défaites des candidats libéraux ont été décidées dans un grand nombre de cas par des majorités très frêles. Et si 2% de l'électorat avait voté U.N. plutôt que libéral (c'est-à-dire 4 personnes par poll), l'Union nationale aurait balayé la Province une fois de plus.

Ces chiffres démontrent que la victoire des Libéraux tenait à un fil. La présence de n'importe quel tiers-parti aurait sans doute suffi pour les faire battre. Par exemple si les votes donnés aux nationalistes, au P.S.D. et au P.O.C. dans certains comtés en 1956 avaient été de nouveaux donnés en 1960, les Libéraux auraient cinq sièges de moins et l'U.N. serait au pouvoir: Laporte aurait fait battre Lévesque dans Laurier, Chaloult aurait fait battre Harvey dans Jonquière-Kénogami, Chartrand aurait fait battre Théberge dans Chambly, Rousseau aurait fait battre Blank dans S.-Louis, et Poudrette aurait fait battre Pinard dans Drummond. Il ne s'en serait pas fallu de tellement pour que les 28 votes de Pierre Vadeboncoeur fassent battre Lechasseur dans Verchères! Et dans plusieurs autres comtés une très légère augmentation du vote de gauche ou indépendant aurait entraîné de nombreuses défaites libérales.(1)

Evidemment le P.S.D. serait aujourd'hui bien malvenu de prétendre avoir eu quelqu'influence électorale sur la défaite de l'Union nationale, étant donné que le chef socialiste a recommandé à ses troupes d'annuler leur vote. Mais ceux qui, ces dernières années, préconisaient une Union des forces démocratiques voient bien qu'ils avaient raison de dire que la division des oppositionnistes signifierait un nouveau triomphe de l'Union nationale; ils avaient aussi raison de croire que la conjoncture était ténue et fugace pendant laquelle la gauche non-libérale (*i.e.* non-inféodée aux Libéraux) pouvait espérer exercer une influence

---

(1) Voir Michael Oliver, "La responsabilité des ministres", **Cité Libre**, mars 1960. Lire aussi certains aveux de M. Barrette lui-même, pendant la campagne électorale: "Il y a quelques années j'avais l'espoir que le Québec serait au premier rang... pour la justice, l'équité, et la tolérance. J'ai perdu cet espoir durant un certain temps, mais il m'anime de nouveau maintenant'.. Et celui-ci: "Oubliez le passé si vous le désirez et regardez seulement ce qui a été accompli depuis le début de l'année." (**Le Devoir**, 6 juin 1960.)

(1) Dans une intéressante série d'articles, M. Paul Cliche démontre, entre autres, que "le transfert de 95 votes (dans les cinq comtés où les majorités libérales furent les plus faibles) aurait pu empêcher la victoire libérale." (**La Presse**, 25 juillet 1960)

électorale décisive.(1) Car, maintenant que l'ère de l'ascendance libérale est ouverte, sans que cette gauche ait su profiter de la conjoncture, les socialistes sont probablement disparus de la scène provinciale pour longtemps.

J'ajouterai seulement un paragraphe sur le vote anglais. On a constaté que dans les comtés de Westmount, Notre-Dame de Grâce, Verdun et Jacques-Cartier le nombre de votes U.N. s'est accru et le nombre libéral a diminué. La propension des Anglo-québécois à ramer contre le courant n'est pas une chose nouvelle. Cette minorité a peut-être eu l'instinct de fortifier le parti de l'opposition, et peut-être nous donne-t-elle là une belle leçon de science politique. Au demeurant, pourrait-on la blâmer d'avoir été un peu agacée de constater que l'article premier du programme libéral, relatif au fait français, était relégué à l'arrière-plan dans la version anglaise de ce programme!

IV

LA PERIODE DE TRANSITION (2) nous offrit de quoi enrichir la comédie humaine, sinon la science politique. La précipitation indécente des uns à empoigner le pouvoir avant qu'ils n'y eussent constitutionnellement droit, le refus pathétique des autres de le lâcher, joints à la servilité empressée d'administrateurs et d'administrés vis-à-vis les hommes nouveaux, tout cela produisit un spectacle d'anarchie qui mit en vedette notre peu de familiarité avec les habitudes de la démocratie parlementaire.

Dès les lendemains de l'élection, M. Lesage dut prendre des mesures contre les chevaliers d'industrie qui se mirent à trafiquer l'influence libérale à des citoyens anxieux d'en acheter, jusque sous la forme de bons souhaits aux victorieux.

Mais cela est-il tellement différent de ce qui se passait tout au haut de l'échelle?

J'en donnerai un seul exemple. Avant même de détenir la moindre parcelle d'autorité légale, les Libéraux donnèrent l'ordre à la police d'empêcher qu'aucun document important ne sorte des édifices du Parlement provincial. La force constabulaire, qui avait exécuté le moindre souhait du plus petit caïd de l'Union nationale avec une brutalité et une bêtise légendaires, se tourna avec férocité contre ses anciens maîtres.

M. Barrette eut parfaitement raison de protester: "Tant et aussi longtemps qu'un gouvernement n'a pas démissionné et qu'il n'a pas été remplacé, il est l'autorité légalement constituée." Mais il eut l'inélégance, six jours après la votation, de parler encore de la victoire "possible" du parti libéral, et ajouta "qu'en l'occurrence le gouvernement actuel ne démissionnerait que lorsque les enquêtes seraient faites et que le grand public serait mis au courant des procédés employés contre ceux qui ont servi ce public depuis si longtemps."

Attitude très vulnérable; M. Barrette aurait été plus habile de se rappeler — mais qui s'en souvient? — qu'à la fin de 1957, donc plusieurs mois après l'élection du premier gouvernement Diefenbaker, M. Lesage fut pris à partie à la Chambre des Communes — où il se défendit fort habilement du reste — parce qu'il avait en sa possession la copie d'un document secret qu'il avait reçu pendant la période où il avait été ministre de la Couronne.

Certes, tout cet incident n'a guère d'importance en soi, d'autant moins que les ministres battus avaient dû faire disparaître les documents compromettants dans les 24 heures de leur défaite, et que certain d'entre eux ne se gêna pas pour emporter ses "papiers personnels" à la caisse et au camion. Mais l'incident illustre bien la confusion qui, pendant ces jours de transition, s'était installée à tous les niveaux de la Province. Comme quoi un peuple, à qui on n'a jamais rien dit de la démocratie si ce n'est que l'autorité venait de Dieu, a des réflexes bien gauches quand il s'agit d'opérer sans secours surnaturel un changement de pouvoir!

V

LA SITUATION DES PARTIS, un mois après les élections, mérite qu'on l'examine quelque peu.

Les Libéraux ont la chance d'avoir un chef qui, grâce à son stage comme ministre dans la capitale fédérale, connaît à fond les mécanismes gouvernementaux. Un Cabinet entièrement composé de néophytes n'eut probablement pas su assumer le pouvoir sans quelques vacillements, tandis que M. Lesage donna tout de suite une impression de

---

(1) Ceux qu'amuse le jeu des plus-que-parfaits historiques peuvent se demander ce qui serait arrivé si l'une ou l'autre des formules d'union démocratique s'était réalisée. A mon avis, l'Union nationale aurait perdu certains comtés de plus et la composition du gouvernement serait aujourd'hui plus forte et légèrement plus réformiste car:

1.— le vote libéral traditionnel aurait favorisé l'union démocratique, largement composée de Libéraux;
2.— le vote de gauche aurait également favorisé l'union anti-duplessiste, et ce vote aurait été d'autant plus fort que (dans notre hypothèse) le chef socialiste n'aurait pas recommandé l'annulation des votes;
3.— le vote "flottant" n'aurait pas été moins fort pour l'union démocratique que pour les Libéraux. Ceci évidemment est impossible à prouver, et suppose que la formule d'union n'aurait pas été interprétée comme un signe de faiblesse. Mais je pense que l'immense popularité d'un "gauchiste" comme René Lévesque tendrait à démontrer que l'électorat flottant n'aurait pas été rebuté — au contraire — par la présence de quelques autres candidats de cet acabit.

(2) J'entends la période qui commença vers huit heures le soir du vote... Mais on pourrait bien la faire remonter à quelques semaines plus tôt quand, sentant le vent tourner, ceux qui avaient baillé des fonds à l'Union nationale se mirent à en bailler précipitamment et largement au parti libéral.

maîtrise. Il établit le Conseil du trésor, et instaura l'ère des soumissions publiques. Il donna l'impression que les finances de l'Etat étaient entre mains responsables. Il ne fut pas pris au dépourvu par la Conférence fédérale-provinciale. Et surtout — ce qui tient proprement du prodige — il tint en laisse (1) les affamés qui s'apprêtaient à se ruer vers les mangeoires.

L'application du programme libéral exigera beaucoup de travail et de compétence. Les réformes relatives à l'éducation, au bien-être et à la santé seront coûteuses en argent, mais surtout en personnel: la révolution éducative particulièrement demandera de l'audace, de l'intransigeance et presque du génie. Les réformes dans le fonctionnarisme et le mode électoral, quoique moins dispendieuses, sont aussi indispensables à la vie de l'Etat que l'éducation à la vie de la société.

En face d'un tel programme, on a nettement l'impression que le parti libéral manque d'hommes. (Ce qui n'est pas tellement surprenant, car la Province elle-même en manque, et justement, il faudra aller en chercher, en dehors de la politique, en dehors de la Province et en dehors du pays, s'il le faut) Si ce parti ne réussit pas, dans sa première année de pouvoir, à former de fortes équipes d'hommes compétents et désintéressés, il risque de retomber — anémié, essoufflé, et la Province avec lui — dans la plate politicaillerie qui est une des caractéristiques les plus constantes de notre histoire.

Les risques de médiocrité qui guettent les Libéraux sont d'autant plus forts que leur opposition officielle sera nulle.

Certes, le nombre des députés de l'Union nationale reste grand, encore qu'il soit appelé à diminuer avant même les prochaines élections: plusieurs n'attendaient que la défaite de leur parti pour prendre leur repos ou cueillir une pension rondelette. Mais il serait étonnant qu'un parti qui au pouvoir n'a produit en thèse générale que de pleutres parlementaires produise dans l'opposition plus que des tracassiers ridicules. Surtout que dans l'attente de l'enquête sur l'administration sortante, le parti tout entier vit dans une insécurité si grande qu'il ignore où, quand et comment il pourra se donner un chef. (Il faut que cette enquête promise par les Libéraux, ait lieu et sérieusement. Non pas qu'il faille cultiver en politique l'esprit vindicatif des tribunaux révolutionnaires; mais il est indispensable que nos dirigeants apprennent qu'ils ne sont pas au-dessus de la Loi, et qu'il viendra toujours un jour où la Loi les jugera. Ce sera le plus sûr moyen de mettre fin au règne de l'arbitraire, et à la nécessité même de telles enquêtes).

Pauvre en hommes, l'Union nationale est indigente aussi en idées. En vérité ce parti n'en avait jamais réclamé qu'une, l'autonomie, mais elle ne lui appartient plus depuis que ses alliés sont au pouvoir à Ottawa et que le parti libéral s'est mis à l'école de la Commission Tremblay.(1)

VI

L'OPPOSITION REELLE au gouvernement, ce n'est donc pas au Parlement qu'il faudra la chercher. Mais cela n'est pas nouveau: en exagérant un peu, je dirais qu'il en était de même sous le gouvernement antérieur.

Quand le parti libéral provincial n'était rien ("Nous n'étions que huit..." — "Mais quelles huîtres!") et qu'il était annihilé sous la tutelle toute-puissante des gouvernements King et S.-Laurent; quand c'était l'époque des pactes de non-agression avec le duplessisme, tant à Ottawa qu'à l'administration de Montréal; quand S.-Laurent donnait sa bénédiction à la politique duplessiste en Ungava; quand le parti en bloc se prononçait contre l'impôt provincial sur le revenu; quand M. Lesage était un ministre fédéral centralisateur; quand M. Lapalme, imposé par Ottawa pour sortir Godbout, luttait encore désespérément pour se libérer de la clique réactionnaire; quand le progressisme d'un Jean-Louis Gagnon était considéré comme gênant; quand un Hector Langevin était mal vu par le parti de prêter son nom à la campagne de souscription du *Devoir;* quand la Fédération libérale était encore dans son enfance toussoteuse; quand le journal *Le Canada* disparaissait, faute de lecteurs, faute de souscripteurs et faute d'idéologie; quand en somme — et il n'y a pas plusieurs années de cela — le parti libéral provincial n'était encore qu'un lourd corps sans âme et qu'Isocrate parlait de son "Congrès de la dernière chance", il y avait quand même dans la Province une opposition au duplessisme. Mais ce n'était pas au Parlement ni au sein du parti libéral qu'elle explosait avec véhémence, courage et entêtement.

Le véritable rôle de l'opposition, c'est d'ébranler le parti au pouvoir et de préparer la mise en place d'une idéologie de rechange. Or le parti libéral provincial était trop nul, et parce que nul, trop discrédité pour jouer ce rôle, et cela malgré l'exceptionnel travail de Lapalme et Hamel à l'Assemblée législative, ces dernières années, et malgré l'exceptionnelle présence de Jean-Louis Gagnon à la *Réforme*. Mais à de telles exceptions près, c'est ailleurs que se logeait l'opposition

---

(1) Il y eut de regrettables exceptions. Et je ne me propose pas d'admettre pendant longtemps encore que l'exception confirme la règle...

(1) M'est avis que cette conversion des Libéraux provinciaux (et de leurs conseillers naguère les plus centralisateurs), telle qu'elle s'est manifestée à la récente rencontre fédérale-provinciale, mérite d'être suivie de près. La suggestion, par exemple, que l'Etat central puisse renoncer à la totalité de l'impôt successoral dépasse l'entendement. J'en suis à me demander si au devant de l'histoire tout cela ne sera pas interprété comme le triomphe posthume de Monsieur Duplessis.

idéologique et personnelle à Duplessis; celui-ci d'ailleurs le savait bien, et s'il se contentait de couvrir de ridicule le parti libéral, il combattait avec acharnement ses vrais adversaires. C'étaient les dirigeants de la C.T.C.C. et de la Fédération des unions industrielles du Québec. C'étaient certaines grandes fédérations comme les mineurs et les métallos, ou bien l'Alliance des professeurs. C'était la Faculté des sciences sociales de Laval. C'étaient les leaders du P.S.D. C'étaient la Ligue d'Action civique, le Rassemblement, et l'Institut canadien des affaires publiques. C'étaient certains commentateurs de la radio-télévision. C'étaient enfin *Le Devoir, Le Journal Vrai, Cité libre*.

Ce sont ces gens qui depuis quinze ans — en dépit des "élites" officielles (et parfois libérales!) qui soupiraient "A quoi bon!" — ont fait obstacle au duplessisme, en dénonçant sans répit le régime, en prêchant une idéologie de changement, en secouant une population aboulique et craintive.

A cette époque, les Libéraux prétendaient combattre l'Union nationale sur son propre terrain, en faisant de la surenchère, tantôt nationaliste, tantôt cléricaliste, se souciant avant tout de montrer patte-blanche devant tous les bien-pensants. Parce qu'il refusait sans cesse de "tomber à gauche" pendant ces années où de toute façon la droite devait être victorieuse, le parti libéral a en quelque sorte gaspillé son stage dans l'opposition, du point de vue de l'éducation de l'électorat.

De sorte que, quand le pur hasard voulut que ce parti fût élu — ce hasard qui avait emporté en quatre mois les deux monstres sacrés de l'Union nationale et ainsi ébranlé à mort leur organisation —, le nouveau gouvernement s'appuyait sur un programme qu'il s'était seulement donné la peine d'aller cueillir chez les véritables oppositionnistes, et sa victoire était due au léger pourcentage de ceux qui proclamaient, eux, depuis quinze ans que "c'est l'temps qu'ça change."

Je n'écris pas ces choses pour le sot plaisir d'amoindrir une équipe qui, je le répète, a eu l'immense mérite d'organiser et de livrer la bataille décisive. Mais parce qu'il en découle des conséquences extrêmement importantes sur les plans stratégique et idéologique.

VII

LE PARADOXE ACTUEL où se trouve le pouvoir c'est qu'il doive s'appuyer sur ceux-là mêmes qui peuvent constituer sa seule opposition efficace.

Voici un gouvernement commis à des réformes qui sont non seulement loin en avance de l'opinion générale, mais qui restent même incomprises par ses propres partisans. La preuve en est que la décision d'abolir le patronage a secoué l'organisation libérale jusque dans ses fondements. A cette désaffection sourde se joindront bientôt les hostilités ouvertes, au fur et à mesure que les réformes touchent aux ressources naturelles, à l'orientation économique et à l'éducation risqueront de déranger les couches industrielles, financières et cléricales de notre bourgeoisie.

C'est à ce moment que les Libéraux devront faire un choix: ou bien glisser vers la droite, où des alliances très correctes et une caisse bien garnie garantiront des victoires prochaines, ou bien se raidir à gauche, où l'appui dans les couches populaires profondes ne sera assuré qu'après une période de dénonciations et de trahisons pouvant même entraîner la défaite.

Présentement, le gouvernement de M. Lesage semble s'écarter de la première voie, et comme gage de son démocratisme il promet de s'appuyer sur la Fédération libérale provinciale. Mais ce n'est pas assez: j'ai montré que la victoire libérale tenait à un fil. Or le destin réformiste de ce gouvernement tient au même fil.

Si tous ceux qui combattaient le duplessisme par la pensée, par la parole, par la plume et par l'action, n'appuient pas les velléités radicales du gouvernement qu'ils ont contribué à faire élire, eh! bien ce gouvernement — coupé de ses sources vives — devra aller à droite ou mourir.

Et ici je me permets de souhaiter que les doctrinaires de la gauche n'invoqueront pas la dialectique du pire pour saboter toute collaboration avec les Libéraux, comme ils l'ont fait au sein du Rassemblement et au sujet de l'Union des forces démocratiques. Car si l'effort de démocratisation et de radicalisation que veut tenter le gouvernement libéral échoue, le "pire" ne profitera pas à la gauche mais à l'autocratisme et à la réaction. Et, en longue période, cela peut signifier le pourrissement des matériaux humains sans lesquels aucune démocratie ne se bâtit.

Soyons conséquents. La principale raison pour laquelle la véritable opposition a refusé depuis une décennie de s'inféoder aux Libéraux, c'est que nous les croyions incapables d'être l'instrument efficace de certaines réformes de base et de certains changements de structure. Nous l'affirmions avec emphase et les Libéraux le niaient avec force. Or, aujourd'hui, l'élan même de ces dénégations accumulées propulse (comme malgré lui?) le parti libéral sur des voies réformistes. Et je crois que nous serions de piètres stratèges et de médiocres citoyens si nous n'épaulions pas cette impulsion. Il est vrai qu'à l'heure où j'écris, ces réformes sont encore largement à l'état de mots et de promesses. Mais justement, ce sont mots et promesses d'un gouvernement *au pouvoir* et qui aura besoin de tout le renfort possible pour en faire des réalités. Même si le cynisme invite à croire que les Libéraux auraient eu un programme moins avancé s'ils avaient réellement pensé accéder au pouvoir, il reste que le Premier ministre élu déclare clairement qu'il assume ce programme en

entier. La question maintenant est de savoir si nous aussi nous l'assumerons.(1)

En même temps cependant que nous constituons un appui au nouveau gouvernement, nous devons être aussi sa seule opposition efficace. (J'ai expliqué plus haut que l'Union nationale ne pouvait pas présentement assumer ce rôle). Car les Libéraux, qui ne sont pas des surhommes, sont commis à un programme qui, en égard à notre milieu, a quelque chose de surhumain. Les mêmes hommes que nous trouvions balbutiant et sans audace dans nos discussions de naguère sur la législation sociale, sur le ministère de l'éducation ou sur les relations industrielles, n'ont pas, en même temps que du pouvoir, hérité de la sagesse ni de la force.

Mais ce ne sera pas assez de surveiller le gouvernement et de dénoncer ses erreurs, quoique cela aille de soi. A mesure que le programme libéral sera réalisé, il est indispensable qu'une opposition propose de nouveaux progrès. Pour emprunter le jargon des rastaquouères: à présent qu'un gouvernement est au pouvoir avec un programme "gauchiste", et que le gauchisme n'est plus un épouvantail,(2) une nouvelle vague gauchiste doit prendre naissance qui considérera ce programme comme bien conservateur. Car les gouvernements non-révolutionnaires ont une tendance bien compréhensible à interpréter leurs programmes de la façon la plus modérée possible et à appliquer leurs lois de la façon qui choquera le moins les intérêts nantis et les institutions établies. Le rôle de l'opposition consiste donc à redéfinir sans cesse un monde en mouvement pour faire sentir au gouvernement quels retards il marque sur le progrès. Par exemple, je serais bien étonné si nous n'avions pas fort à faire pour rappeler constamment aux gouvernants et aux gouvernés quel est le sens des *vraies* réformes dans des domaines comme l'éducation, les ressources naturelles, la législation sociale, l'administration municipale et l'orientation économique. Sur ce dernier point, l'article de Gabriel Gagnon dans la présente livraison de *Cité libre* est un excellent exemple du travail que nous devrons faire sans relâche.

VIII

EN PRATIQUE, QUOI FAIRE? Comment peut-on en même temps appuyer les Libéraux, leur faire opposition et préparer une idéologie de rechange?

Pour les intellectuels, les critiques, les observateurs, c'est possible. Il leur faudra cependant plus de hardiesse que certains de leurs prédécesseurs; si nous gardons de ceux-ci un si triste souvenir ce n'est pas qu'ils aient mis occasionnellement leur savoir au service d'un gouvernement dont ils acceptaient dans l'ensemble l'idéologie conservatrice ou autonomiste; mais c'est qu'ils n'aient pas eu la force d'âme de dénoncer les abus de ce gouvernement, ni de se dissocier de ses ignominies.

C'est également possible pour un journal libre comme *Le Devoir* et une revue engagée comme *Cité libre* d'assumer le double rôle d'appui et d'opposition. Ils exerceront ainsi une influence qu'aucune publication de parti ne saurait avoir.

Mais pour les hommes d'action, la question est beaucoup plus difficile. Car s'ils n'appuient pas le parti libéral dans son élan vers les réformes électorales, sociales et éducatives, le climat où le nouveau parti (P.S.D.-C.T.C.) puisse exister risque de n'être pas établi avant longtemps. Et d'autre part s'ils l'appuient, qui restera-t-il pour former le nouveau parti?

Pour résoudre ce dilemme, il faut d'abord comprendre que le nouveau parti national ne saurait avoir plus de réalité dans le Québec que n'en peut avoir son aile québécoise elle-même. C'est-à-dire que toute stratégie québécoise doit être établie en fonction des possibilités de celle-ci plutôt qu'en fonction des besoins de celui-là. Si donc les conditions d'établissement du nouveau parti dans le Québec n'existent pas, il est inutile de faire *comme si* elles existaient: il faut commencer par les établir et ne pas se laisser bousculer par des échéances que d'autres se sont fixées dans d'autres provinces. En cela je suis conséquent avec la règle d'action que je proposais il y a deux ans: démocratie d'abord. Celle-ci une fois assurée, il sera plus facile de parler d'autre chose.

En conclusion, je crois que les hommes d'action doivent appuyer le parti libéral québécois dans toutes ses entreprises réformistes. Je crois qu'ils doivent lui retirer cet appui s'il flanche dans ses entreprises ou s'il trahit le jeu démocratique. Pour ce qui est de la façon dont doit se donner cet appui et s'exercer ce retrait, on peut envisager deux possibilités: soit que ces hommes d'action adhèrent à la Fédération libérale provinciale et qu'ils y soient connus comme la faction de gauche, par opposition aux factions de droite (la caisse, les vieilles barbes, etc); soit qu'ils se groupent dans quelque mouvement para-libéral. Mais dans un cas comme dans l'autre, la gauche québécoise restera sans influence électorale utile si elle ne trouve pas quelque moyen d'agir de concert. Peut-être devra-t-elle se résigner à ouvrir des consultations au moyen de quelque rassemblement, ou de quelque union des forces démocratiques...

★

---

(1) Il y aurait ici un beau parallèle historique à faire avec la période où les Jeunes-Canada, après avoir beaucoup fait évoluer l'opinion publique, refusaient les options politiques possibles de l'Action libérale nationale. Qui sait si un choix différent n'aurait pas permis à celle-ci d'être plus forte vis-à-vis Duplessis?

(2) Je n'en veux comme preuve que "les réflexions d'un partisan de l'Union nationale", **La Presse**, 21 juillet 1960, où l'on lit que "nous vivons dans un monde où la gauche dynamique peut jouer un rôle bienfaisant."

Pour une planification régionale et démocratique

Gabriel Gagnon

LES conditions économiques défavorables des trois dernières années ayant révélé par un chômage alarmant la grande instabilité d'une économie québécoise, dominée par les poussées contradictoires de l'entreprise privée, plusieurs de nos principales institutions, prises de peur, sont devenues conscientes de la nécessité d'une certaine forme de prévision. On vit tour à tour syndicats ouvriers, Chambres de Commerce, Sociétés St-Jean-Baptiste, et, tout dernièrement, avant les élections, le parti libéral prononcer un mot magique et nouveau sur plusieurs de ces bouches: la planification. Croyait-on exorciser le démon du chômage grâce à la clé qui dans plusieurs pays de l'Est comme de l'Ouest ouvre la porte à une économie de plein-emploi et à une augmentation du bien-être pour toutes les classes de la société? Il suffit malheureusement de voir les considérations pratiques teintées de mystique nationale ou capitaliste dont on entoure l'incantation, pour voir à combien de sens différents et parfois contradictoires elle se prête selon l'identité de celui qui la prononce, et à quel point ces interprétations mises en pratiques seraient loin de réaliser la libération sociale et économique que le mot planification laisse ordinairement attendre dans un autre contexte.

Nous voudrions essayer de montrer dans cet article qu'au delà des querelles de mots, la province de Québec possède actuellement les valeurs et les institutions nécessaires à l'établissement d'un vaste système de planification et de contrôle de l'économie au profit de toutes les classes de la société plutôt qu'à celui de nouvelles catégories de profiteurs. Une action éclairée du gouvernement québécois pour mettre en contact ces valeurs et ces institutions, en collaboration avec les neuf autres gouvernements canadiens, réaliserait peut-être pour la première fois au pays l'économie de plein-emploi dont jouissent aujourd'hui plusieurs nations d'Europe Occidentale. Nous voulons cependant traiter ici exclusivement de la part que pourrait jouer le gouvernement provincial dans cette politique, part d'autant plus importante pour une véritable planification démocratique que le gouvernement de Québec est plus près des besoins quotidiens des habitants de la province que celui d'Ottawa, quoique ce dernier puisse cependant avoir beaucoup plus d'influence sur l'économie. Bien que l'action isolée du Québec ne puisse à elle seule réaliser le plein-emploi, elle contribuerait cependant à réduire de beaucoup le décalage entre l'économie de la province et celle du reste du pays: son rôle principal consisterait cependant à veiller à la participation du plus grand nombre possible d'individus à la planification étatique, grâce à des organismes régionaux et de comté.

ÇA CHANGE

Malgré le demi-sommeil mystificateur des seize dernières années, le chômage et les faillites qui ont spécialement affecté la province n'ont pu empêcher la plus grande partie de la population de ressentir un immense besoin de direction de l'économie en même temps qu'une conscience accrue de son aliénation tant sociale que nationale, du moins dans la perception d'une partie de nos élites. Même si l'Etat provincial, au fur et à mesure que notre industrialisation se poursuivait, a dû s'intéresser de plus en plus aux besoins sociaux d'une population urbaine et prolétarisée, il ne l'a fait qu'en considérant comme cas particuliers les besoins des individus comme des institutions: sous le couvert de ce pseudo-individualisme, on a pu instaurer le plus beau système de "bossisme", et de patronage politique, système qui n'a pu cependant faire face aux besoins sans cesse grandissants de la population tout en satisfaisant aux exigences internes de son évolution: de là sa mise en doute actuelle depuis la victoire du parti libéral.

Ce parti, venu au pouvoir sur la vague de fond soulevé par le régime Sauvé, prétend admettre ouvertement le rôle de l'Etat dans les domaines où il agissait déjà depuis longtemps sous le manteau et remplacer une politique administrativement inefficace par des lois sociales générales dans leur principe et supposée sans régime d'exception dans leur application. Ce désir fort louable ne fait que reconnaître d'une façon nouvelle, efficace et les plus rationalisée les besoins auxquels la politique du gouvernement précédent répondait déjà en grande partie d'une autre façon (on n'a qu'à songer par exemple aux cartes roses de l'assistance publique). Ce réaménagement de l'administration et de la politique constitue sans doute un préalable essentiel à toutes planification mais

reste encore loin d'un véritable premier pas dans cette voie.

FAUSSE CONCEPTION

Planifier c'est d'abord prévoir l'évolution en plus ou moins longue période d'un phénomène, marché, population scolaire, économie, etc.: cette prévision peut demeurer une étude passive de la réalité sans aucun effort pour l'influencer mais l'essentiel en réside cependant dans une intervention concrète pour modifier, par des moyens efficaces en longue période, l'allure prévue du phénomène étudié: toute planification nécessite alors un choix politique sur une conception de la société et de l'économie permettant une intervention dans le libre jeu des phénomènes étudiés.

Cette conception de la planification est bien comprise et appliquée par les grands cartels internationaux et par l'entreprise privée en général: nous ne toucherons pas non plus à cet aspect du problème pour nous en tenir à la planification d'ensemble d'une économie, réservée la plupart du temps aux divers gouvernements.

En 1960, au Canada et même dans la province de Québec, la majorité des groupes sociaux s'accordent sur la nécessité pour les gouvernements de faire des prévisions sur l'évolution future de l'économie et de la société et d'en communiquer les résultats au public: ce travail est confié normalement aux divers bureaux de statistiques ou, de façon exceptionnelle, à des commissions d'enquête type Gordon ou Tremblay. C'est à peu près ce travail, encore très mal organisé dans le Québec, qu'ont réclamé sous le terme planification la plupart des organismes dont nous parlions plus haut, sauf les syndicats ouvriers qui vont beaucoup plus loin: les seuls groupes ainsi favorisés seraient encore surtout les deux forces dominantes de notre société, le clergé et les petits capitalistes. Nous souscrivons ici à l'hypothèse du professeur Hubert Guindon de l'Université de Montréal (1) qui voit dans l'évolution toute récente de notre société une alliance clergé-bourgeoisie autour des valeurs d'efficacité administrative en réalisation tant au niveau de l'administration provinciale que dans les institutions privées de bien-être (collèges, universités et hôpitaux) où le clergé domine. Cette alliance permettrait selon lui un meilleur contrôle de notre industrialisation au détriment des nouvelles classes moyennes et des ouvriers. L'Etat planifie sans doute ici, mais au premier sens du terme, fournissant aux entreprises privées à caractère économique les prévisions statistiques dont elles ont besoin et allant même jusqu'à subventionner les institutions cléricales qui règnent en maîtresses sur les domaines non-lucratifs mais combien stratégiques de la santé et de l'éducation. Le parti libéral va même jusqu'à proposer dans son programme des subventions pour un certain nombre d'entreprises marginales industrielles et agricoles qui ne pourraient subsister sans ces paiements d'appoint: une politique qui se tolère dans les domaines essentiels du bien-être devient une grave faute économique lorsqu'au lieu de supporter les pôles dynamiques d'une économie, on essaye surtout de faire subsister des secteurs anachroniques et non viables par eux-mêmes.

RÔLE DE L'ÉTAT

Dans une véritable économie planifiée, l'Etat doit jouer un tout autre rôle: nous ne sommes plus en effet à une période où une politique de laisser-aller suffit à assurer le plein-emploi: le chômage ne peut être réduit au minimum par de simples politiques de travaux publics et de budget déficitaire en temps de récession: le gouvernement doit intervenir beaucoup plus activement dans l'économie que ne le préconise le programme actuel du parti libéral qui veut assumer la tâche impossible de satisfaire ses principaux bailleurs de fonds, les capitalistes, tout en assurant le plein-emploi.

Même la création d'un Conseil d'Orientation Economique ne peut que jeter de la poudre aux yeux tout en réduisant très peu le chômage tant que les interventions du gouvernement dans le jeu de l'entreprise privée consisteront à exploiter les sources d'électricité non déjà concédées et peut-être à augmenter faiblement les redevances que paient les grosses compagnies qui exploitent nos ressources naturelles. On se souvient que chaque fois que Jean Lesage a parlé d'assurer des revenus supplémentaires à la province pour réaliser son programme social, il n'a été question que de réformes dans la manière de dépenser les deniers publics, d'expansion naturelle de l'économie, et de redistribution des pouvoirs de taxation entre le fédéral et la province. Jamais le parti libéral n'a suggéré d'aller chercher l'argent où il se trouve principalement, dans les coffres des concessionnaires de nos ressources naturelles: paradoxalement, ces ressources nous coûtent actuellement plus qu'elles ne nous rapportent puisque la province dépense plus dans les ministères qui les administrent qu'elle ne reçoit de leur exploitation.

Nous ne prôaons pas l'étatisation par expropriation à la Castro de toutes les entreprises privées qui se servent actuellement à même notre patrimoine, bien que cette politique soit fort défendable dans certains contextes: un très bon moyen de contrôle serait cependant l'expropriation, après enquête destinée à les évaluer à leur prix véritable, des compagnies qui fabriquent ou distribuent l'électricité dans la province et de plusieurs autres monopoles exploitant des services publics, politique depuis longtemps réclamée par

---

(1) Nous référons ici à une communication présentée en mai dernier à Kingston lors du congrès annuel de l'Association canadienne des Sciences politiques.

plusieurs groupements. Le gouvernement pourrait et devrait aussi prendre l'initiative dans l'établissement d'une industrie sidérurgique à Montréal ou sur la Côte Nord non seulement en fournissant des garanties aux capitalistes qui viendront chercher les profits mais en investissant lui-même une partie des fonds et en retirant une partie des profits d'une entreprise assurément rentable à brève échéance. A ces mesures plus audacieuses devraient s'ajouter un contrôle efficace et sévère des profits de l'entreprise privée pour que l'économie du Québec redevienne vraiment la propriété de l'ensemble de la population.

RÉFORMER L'ADMINISTRATION

Une telle reprise en charge active de notre économie ne peut s'opérer qu'après certaines réformes administratives: en ce sens la création d'un ministère des ressources naturelles, s'il regroupe les domaines qui dépendent actuellement des ministères des mines, des terres et forêts et des ressources hydrauliques, sera un pas définitif vers de plus vastes projets. On devrait cependant, si l'on veut établir au-dessus des susceptibilités ministérielles un plan complet qui ne risque pas de s'enrayer dans les rouages inférieurs, former des principaux intéressés un conseil interministériel de la planification, comparable au Conseil du Trésor récemment établi: les ministres des finances, du travail, des ressources naturelles, de l'industrie et du commerce, de l'agriculture et des transports et communications devraient former la base de ce conseil. De cette autorité exécutive devrait dépendre le Conseil d'Orientation Economique dont la composition pourrait ressembler à celle du Conseil Supérieur du Travail, en ajoutant aux deux groupes actuels de patrons et de syndiqués un troisième groupe de représentants régionaux dons nous reparlerons. Ces derniers pourraient remplacer la catégorie actuelle d'économistes, statisticiens et sociologues qui deviendraient fonctionnaires à plein temps de bureaux spéciaux dépendant du seul Conseil d'Orientation. Ainsi, comme dans plusieurs pays démocratiques, la France, les Pays-Bas, l'Inde, etc, le Conseil et ses fonctionnaires pourraient préparer un plan à long terme de deux, de cinq ou de dix ans pour le développement économique et social de la province de Québec. Le Conseil n'aurait évidemment aucune autorité exécutive puisque les décisions finales émaneraient du conseil interministériel de planification et par lui du parlement.

L'APPORT DES RÉGIONS

Un des points essentiels à notre avis dans la formation du Conseil d'Orientation serait d'assurer à côté des représentants syndicaux et patronaux la présence de délégués régionaux. C'est là le seul moyen d'éviter que toutes les directives viennent d'en haut dans un plan ne tenant pas compte des grandes diversités dans l'économie de la province et du décalage entre un pôle actif, Montréal, et le reste d'un territoire plus ou moins sous l'influence de sa zone métropolitaine.

Le système qui conviendrait le mieux économiquement et culturellement au Québec semble en effet une planification souple et décentralisée s'ajustant très bien à certaines institutions déjà existantes pour remplir les fonctions laissées vacantes par d'autres institutions moins désirables.

Depuis quelques années, se sont organisés dans diverses régions de la province, des conseils d'orientation économique destinés à enquêter sur l'économie de ces régions et à améliorer son état dans la mesure des ressources de ces organismes. Il serait important d'intégrer ces conseils dans un système provincial de planification en les réformant légèrement pour y retrouver à côté des représentants des diverses municipalités qui y siègent actuellement, les délégués du patronat, des syndicats des coopératives (2) ou de l'agriculture dans les régions où cette fonction a plus d'importance que l'industrie.

Reconnus officiellement par le gouvernement et créés dans les régions où ils n'existent pas encore, ces conseils régionaux, grâce à une déconcentration de l'administration, pourraient jouer dans les dix régions économiques de la province le même rôle que le Conseil d'Orientation Economique provincial. L'établissement dans ce cadre d'un fonctionnaire provincial supérieur qui coordonnerait l'action de tous les employés provinciaux de la région, en plus de rendre la planification plus efficace, permettrait aussi, comme l'indiquait dernièrement Gérard Filion en faisant le même raisonnement au niveau des comtés, la disparition véritable du patronage en le remplaçant par une institution aussi près du peuple que l'ancien "boss" ou l'ancien député-patroneux. Toutes les déclarations contre le patronage ne pourront être prises au sérieux que pour autant qu'on instituera un système du genre ayant les qualités de l'ancien système de patronage sans en conserver les inconvénients.

LES CONSEILS DE COMTÉ

Même si c'est au niveau des régions homogènes que le système a le plus de chance d'être économiquement efficace, il serait très utile, pour rapprocher encore plus de l'individu l'administration de la chose publique, de l'étendre même au niveau des comtés. Nous trouvons encore ici une vieille institution québécoise un peu désuète toute prête à une revivication lui donnant des

---

(2) Un autre article serait à écrire sur le rôle primordial des coopératives dans une économie québécoise planifiée.

fonctions et une efficacité nouvelle. Il existe en effet dans la province, en dehors des zones métropolitaines de Montréal et de Québec régies par la Corporation de Montréal Métropolitain, la Corporation interurbaine de l'Ile Jésus et une éventuelle Corporation de Québec Métropolitain, 74 comtés municipaux dont les limites sont à peu près à celles des comtés électoraux: à ces divisions correspondent autant de "conseils de comté" formés des maires des municipalités rurales situées dans leurs limites et destinés à résoudre un certain nombre de problèmes communs.

Ces conseils de comté pourraient devenir l'unité de base de tout le système de planification à condition de pouvoir accueillir aussi les représentants des villes et des différents groupes sociaux et d'être en collaboration directe avec les employés provinciaux du comté dans le domaine de l'agriculture, du bien-être, du travail, etc., eux-mêmes sous la direction d'un fonctionnaire unique soumis à l'autorité régionale et par elle à l'autorité provinciale centrale.

UNE APPLICATION FACILE

Par ce système, assez facile à réaliser dans le contexte actuel de la province sans réellement briser avec nos traditions d'autonomie municipale et régionale et de contact presque individuel entre le contribuable et le gouvernement, un grand nombre de gens sont mis à contribution dans l'élaboration d'un plan dont les différents éléments, venus de la base, sont par échelons successifs soumis en dernier ressort à l'autorité exécutive: cette dernière peut beaucoup mieux ainsi connaître les besoins réels, les harmoniser et enfin faire redescendre plus efficacement ses décisions du sommet vers une base déjà au courant des principaux éléments du problème et prête à travailler à leur solution.

Cette politique tout en sauvegardant l'influence prépondérante de l'Etat dans l'économie, influence essentielle actuellement pour faire disparaître la plus grande partie du chômage, fait du gouvernement une activité à laquelle les députés ne sont pas les seules personnes à participer entre deux élections. Ils peuvent ainsi conserver leur rôle de législateurs en vue du bien commun provincial, sans être les représentants attitrés de régions particulières et d'intérêts privés. Les grandes décisions d'ordre général prises par les députés et les ministres le sont ainsi d'après l'avis d'un grand nombre d'individus qui les appliquent ensuite de façon souple et nuancée selon les régions et les comtés.

De plus, de concert avec un développement accentué de la fréquentation scolaire, un tel système serait la meilleure façon de répandre l'éducation civique et de conserver une opinion publique indépendante du pouvoir mais possédant les moyens nécessaires pour l'orienter. La vaste entreprise d'éducation populaire et communautaire déjà commencée par les coopératives et les caisses populaires serait ainsi relayée grâce à l'aide de l'Etat de façon à fournir à toutes les classes de la société les moyens de sortir de leur aliénation économique et de dépasser une démocratie strictement parlementaire de plus en plus discréditée.

De puissants intérêts s'opposeront sûrement à une planification de ce genre qui serait la mort définitive du patronage avec la reconnaissance du rôle primordial dans l'économie d'un Etat devenu la chose de chacun grâce à sa décentralisation. Espérons cependant que l'opinion publique en exige les premiers jalons du gouvernement Lesage en attendant qu'un parti complètement libéré de l'hypothèque capitaliste en vienne dégager toutes les possibilités. ★

Les professeurs auront-ils la parole?

Vianney Décarie

ON ne peut que se réjouir de l'excellente décision que le premier ministre et le ministre de la jeunesse communiquèrent aux recteurs des universités québécoises et au président de la Fédération des collèges classiques le 21 juillet dernier: la création dès la prochaine session, de la *Commission provinciale des universités.* Ils donnaient suite à l'article 6 du *Programme du Parti libéral du Québec* qu'accompagne le *Commentaire* suivant: "Ceci fut demandé par les universités de Montréal et de Québec devant la Commission Tremblay pour des raisons exprimées au long dans leur mémoire. Il s'agit, pour cette commission, d'aviser le gouvernement et d'être l'agent officiel de liaison entre les institutions universitaires et l'administration provinciale" (p. 5). (1)

M. Lesage a déclaré que cette première rencontre avait permis de discuter "les principes généraux qui devraient gouverner les relations entre l'Etat et les universités dans le domaine financier" *(Le Devoir,* 22 juillet 1960). Il a ajouté qu'"un comité a été formé pour nous (MM. Lesage et Gérin-Lajoie) faire, aussi rapidement que possible, des suggestions. Il se composera d'un représentant de chaque université et de trois représentants des collèges classiques" *(Le Devoir, ibid.)*

Le 3 août 1960, *La Presse* publiait l'entrefilet suivant: "La première réunion de la nouvelle Commission des Universités(on veut sans doute parler du Comité mentionné par le premier ministre) a eu lieu hier (2 août) à l'Université de Montréal où elle a groupé les recteurs et les principaux des universités ainsi que les représentants des collèges classiques ayant à leur tête Mgr Pierre Décary. Cette première séance a été consacrée a l'organisation d'un programme de travail".

La création de cette Commission répond à des voeux répétés qui remontent à dix ans, au moins. On me pardonnera de rappeler que j'avais repris cette suggestion lors des fêtes du cinquantenaire du *Devoir,* en demandant toutefois que ce Conseil des universités compte parmi ses membres des *"universitaires en exercice"* (Cf *Le Devoir,* 1 février 1960, p. 11); il faudrait préciser: des représentants délégués par les associations de professeurs d'universités *en nombre au moins égal* à celui des représentants des administrateurs universitaires.

Or rien dans les dépêches ne laisse prévoir que l'on demandera aux associations de professeurs de déléguer des membres à cette future Commission.

Nous tenons ici au vice fondamental du système administratif de la plupart des universités nord-américaines: leurs administrateurs n'émanent pas du corps professoral et celui-ci n'a aucun pouvoir sur eux. Dans tous les domaines ils détiennent l'autorité absolue. Dans la majorité des cas ces administrateurs (ou "gouverneurs") sont choisis pour leurs qualités morales, financières, administratives ou politiques, mais non académiques: certaines chartes excluent nommément les professeurs du conseil d'administration. On aboutit alors à cette situation dont l'absurdité saute aux yeux: n'importe qui, sauf un professeur en exercice, peut être membre du conseil d'administration de l'université!(2)

Ce système s'explique par son origine. Lorsqu'au siècle dernier des notables américains songeaient à procurer à leurs enfants une éducation collégiale ou universitaire, ils formaient une corporation (professionnels, industriels, financiers) et partaient à la recherche d'éducateurs. C'était la seule solution possible à ce moment. Mais il semble qu'un corps professionnel auquel la nation confie sa jeunesse, c'est-à-dire son avenir, a atteint sa maturité: si les universitaires qui préparent, entre autres, les futurs administrateurs du pays ne savent pas s'administrer, il faut les supprimer.

Les maîtres du moyen-âge — tous clercs — avaient compris dès la fin du XIIe siècle qu'ils étaient seuls compétents dans leur domaine: ils s'étaient groupés en corporation fermée et avaient réussi, après de longues luttes, à exclure les ingérences politiques et cléricales; l'université, c'était la "communauté des *maîtres* et des *étudiants*". Les universitaires montréalais qui préparèrent, dans les années 1948-49, le projet de nouvelle charte pour l'université de Montréal avaient bien senti les dangers du système "gubernatorial": ils voulurent réserver au corps professoral l'autorité dernière en matières académiques. (En particulier, le Conseil exécutif devait être constitué de professeurs). Une intervention majeure au niveau gouvernemental donna la charte actuelle, avec les résultats que nous connaissons: une décision des directeurs des études prise sur le plan académique peut être renversée par les gouverneurs dont aucun n'est et ne peut être un professeur de carrière en exercice.

On pourrait tenter de justifier le colonialisme administratif dans lequel on maintient les universitaires par une certaine incompétence qu'on leur prêterait sur le plan financier. J'ai déjà répondu ci-dessus à cette objection. J'ajouterai que

les gouvernements modernes sont d'une autre opinion: ils font constamment appel aux professeurs d'université pour résoudre leurs problèmes économiques et financiers. Il semble évident que des diplômés d'universités reconnues, assez sérieux pour qu'on les invite à devenir membre du Conseil privé, ou conseillers économiques des gouvernements fédéral et provincial, ou qui devront répondre devant les électeurs d'un budget de $130 millions, auraient pu participer, avec avantage pour nos universités, à l'administration de leurs budgets de $7 à 10 millions, — à condition toutefois qu'on les ait d'abord invités à y professer!

Il est important de noter immédiatement que dans l'administration d'une université, *toute décision d'ordre financier a des répercussions d'ordre académique*. On veut construire un gymnase? Mais qui, sinon les universitaires eux-mêmes, peut juger que telle faculté donne un enseignement lacuneux et qu'il vaut mieux pour le pays, les étudiants et la réputation de l'institution, développer une faculté de lettres ou de philosophie de premier ordre que de construire un gymnase? Certaines structures juridiques actuelles permettraient à des administrateurs universitaires de lancer des projets de construction qui engageraient des sommes huit à dix fois plus élevées que leur budget annuel sans que le corps des doyens en ait été officiellement saisi.

Il est donc de suprême importance que le nouveau gouvernement de la province n'entérine pas une situation dont les universitaires nord-américains se plaignent depuis longtemps. Dans son mémoire à la Commission Gordon, l'*Association canadienne des professeurs d'universités* déclarait: "Une communauté de savants assez adulte pour être décrite comme une université devrait sans aucun doute se gouverner elle-même, tandis qu'en fait les universités canadiennes sont administrées par des administrateurs spécialisés sans que l'on fasse grand cas des professeurs" (pp. 7-8). (3)

C'est un sentiment analogue qui a motivé les nombreuses demandes de transformation du Comité de l'Instruction publique dont M. Prévost se faisait l'écho ce printemps lorsqu'il parlait d'un élargissement des cadres de ce comité par l'admission de représentants de divers organismes: seuls le haut clergé et le gouvernement y sont actuellement représentés.

De même les administrateurs des universités représentent actuellement ceux dont ils tiennent leur poste et leur autorité (même s'il arrive que quelques grands universitaires soient de leur nombre): haut clergé, milieux politiques, haute finance. En attendant le jour, qu'il faut souhaiter prochain, où les institutions de haut savoir seront, pour la sauvegarde même des valeurs qu'elles représentent, devenues autonomes, il est d'importance capitale que dans une Commission des *universités*, les *universitaires* aient leurs représentants officiels, librement choisis par leurs associations. (4)

★

---

(1) A un journaliste qui s'informait de la possibilité de la création de cette Commission à la dernière session M. Barrette avait répondu négativement: les recteurs semblaient satisfaits du régime d'alors.

(2) Le Collège des médecins, le Barreau ou la Chambre des notaires accepteraient-ils d'être administrés par des personnes sur qui ils n'auraient aucune autorité et qui n'appartiendraient pas à leurs corporations?

(3) Nous savons que certains **gouverneurs** d'universités seraient favorables à ces modifications de structure.

(4) Cet article était déjà chez l'imprimeur lorsque nous avons appris que l'Association des Professeurs de l'Université de Montréal avait offert sa collaboration à MM. Lesage et Gérin-Lajoie pour la constitution de la Commission des Universités et que cette offre avait été favorablement accueillie.

On lira, dans le sens de notre article, les remarques suivantes du grand historien de l'université Queen's, A. Lower:

> "For the loss by academics of the right of self-government there are many explanations... Canada has little respect for the intellectual as such... Canadian life has been one long eulogy of the practical man, whether he be farmer, business-man, engineer, politician or soldier... How that worked out in institutions of higher learning I hardly need to say. Has there ever been a professor, I wonder, who when presented with the opportunity to abandon the life of contemplation for the life of action has not jumped at the chance to become head of this, director of that, dean of the other thing? Has there ever been a registrar or bursar whose stature, by some means or another, has not been made to seem a little larger than that of the mere teacher? Open any calendar and you are confronted with a list of "Officers of Administration", followed later by "Teaching Staff". The names of officers of administration should be printed in small type at the back of the book... Without wishing in any way to offend my numerous good friends who are administrators, I must nevertheless maintain that the administrator, as such, is at best a necessary evil."

(Cité dans **The C.A.U.T. Bulletin**, Décembre 1959, pp. 8-9.)

L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

dans une province pas-comme-les-autres

André Champagne

C'EST une approbation quasi-générale qui a accueilli l'annonce de l'établissement prochain d'un plan d'assurance-hospitalisation au pays du Québec.

Après s'y être opposée pendant longtemps, pour des raisons tantôt d'ordre philosophique et moral, tantôt d'ordre purement personnel, voire égoïste, l'opinion publique s'y rallie de plus en plus, de sorte qu'on se demande en certains milieux la raison d'être d'une Commission d'Enquête sur la question.

Les familles des milieux populaires applaudissent à deux mains, convaincues, se faisant en cela quelque peu d'illusion à mon avis, que leur budget sera désormais soulagé en grande partie du coût de la maladie. Les médecins ne semblent plus faire d'objection, attitude d'autant plus explicable que les systèmes d'assurance- hospitalisation mis en vigueur au Canada depuis quelque temps ne touchent en rien aux honoraires médicaux. Les compagnies de produits pharmaceutiques n'ont de leur côté aucune raison de s'inquiéter, puisque l'établissement d'un plan d'assurance-hospitalisation ne manquera pas de provoquer un accroissement tel du volume des soins que les ventes de médicaments s'en ressentiront. Peut-être les responsables du plan se préoccuperont-ils d'exercer un certain contrôle sur le prix des médicaments, du moins ceux qui seront administrés dans les hôpitaux, mais en définitive ce léger inconvénient sera amplement compensé par l'accroissement des débouchés.

Quant aux propriétaires et aux administrateurs d'hôpitaux, ils paraissent désormais tout à fait gagnés à la cause de l'assurance-hospitalisation. Ils y voient un moyen d'équilibrer leur budget, constamment compromis, disent-ils, par la répugnance de beaucoup de gens à payer intégralement leur compte d'hôpital ,par le fait au surplus que les tarifs d'assistance publique versés aux hôpitaux par le gouvernement sont loin de couvrir le coût réel de ces malades. (Soulignons en passant que ce dernier argument n'est aucunement valable pour les hôpitaux qui refusent systématiquement les cas d'assistance publique, n'en conservant qu'un nombre suffisant pour avoir l'air d'être des institutions de charité). Le grand avantage de l'assurance-hospitalisation à cet égard — sous réserve évidemment de la proportion de la population couverte par le plan — c'est de faire disparaître à toutes fins pratiques les cas dits d'assistance publique pour l'hôpital. Tous les malades seront des assurés et l'hôpital sera vraisemblablement intégralement remboursé des frais réels encourus. (1)

Il reste un dernier bastion à emporter pour les partisans de l'assurance-hospitalisation: c'est celui des entreprises d'assurance privées, tant compagnies à profits que sociétés coopératives ou sans but lucratif, qui ont réalisé des progrès considérables depuis quelques années et ont fait un effort sincère pour imaginer des plans correspondant aux besoins de leur clientèle. Or même là, les résistances paraissent s'effriter. Les entreprises en question, devant l'inéluctable, paraissent en avoir pris leur parti. Il semble, si l'on en croit l'expérience des autres provinces, qu'un plan généralisé d'assurance ne ferait que modifier la nature des affaires de ces entreprises. Elles se verraient sans doute forcées d'abandonner un vaste secteur d'assurance, mais le champ d'action qui leur reste est encore très vaste puisque le plan envisagé ne couvre pas tous les frais de la maladie, loin de là!

Bref, tout le monde est d'accord... ou presque. C'est sans doute ce qui a incité le premier ministre, M. Lesage, à liquider la Commission d'Enquête sur l'Assurance-hospitalisation formée par le gouvernement précédent. Geste purement politique semble-t-il, décision en tous cas fort discutable, sous plusieurs aspects. Evidemment, sur le plan démagogique, le geste plaira au peuple. On lui dit: assez d'études, passons aux réalisations! Et l'on ajoute assez perfidement que la Commission aurait coûté à la Province $1 million. Quelle aubaine! Beaucoup de ceux qui sont un peu mêlés aux questions d'hospitalisation et de soins médicaux expriment toutefois certains doutes. Car

(1) Ces remarques sont sans doute sujettes à revision, puisque l'on ignore à l'heure actuelle quelles seront les caractéristiques du plan adopté éventuellement par le Québec.

enfin, pour établir un plan de cette envergure, il est nécessaire de posséder certains renseignements indispensables, sur le coût d'hospitalisation, les disponibilités en lits, en personnel de toute sorte, etc. Il est relativement facile pour le législateur de voter une loi quelconque, d'édicter des règlements qu'on revisera tous les six mois. Mais c'est une tout autre chose que de faire fonctionner un plan comme celui-là, de l'accommoder à la sauce locale, aux us et coutumes de la province de Québec, qui n'est pas une province comme les autres, quoi qu'on dise. Ceux qui sont au courant savent qu'il n'existe pas *un* plan canadien d'assurance-hospitalisation, mais neuf plans provinciaux, tirant parti plus ou moins des avantages d'une loi-cadre fédérale. Le Québec devra donc établir son propre plan: ce ne peut être les fonctionnaires fédéraux qui y verront. Avec quelle matière première travailleraient-ils d'ailleurs, puisque les initiés savent qu'il ne faut pas attacher trop de crédibilité aux statistiques hospitalières du Bureau fédéral sur le Québec.

Un plan provincial d'assurance-hospitalisation ne peut se concevoir sans un programme rationnel de santé. Or ce plan n'existe manifestement pas chez nous, au dire même des intéressés. Peu de domaines de la vie collective se sont développés avec autant d'anarchie et d'à peu près que celui-là. On a beaucoup parlé de planification économique ces derniers temps mais s'il est un domaine où la planification s'impose peut-être encore plus, c'est celui des services médicaux.

Il ne peut être question ici de signaler tous les problèmes soulevés par l'établissement d'un plan d'assurance-hospitalisation. Mentionnons-en cependant quelques-uns.

Elles amèneront d'abord un accroissement considérable du volume des soins. C'est un fait avéré qu'à l'heure actuelle de larges fractions de la population ne bénéficient que très peu des découvertes de la technique médicale moderne. Un grand nombre de gagne-petit, non reconnus comme indigents à l'heure actuelle et qui souvent ne se présentent même pas chez le médecin quand leur maladie ne réclame pas des soins urgents, iront avec beaucoup plus de facilité quand ils seront des assurés sociaux comme tout le monde. On verra aussi sans doute les médecins recourir avec moins de réticence aux traitements et aux médicaments les plus coûteux.

Au total il est vraisemblable de supposer que le montant de la facture globale des soins médicaux pour la population du Québec dans son ensemble va s'accroître sensiblement, même si le prix des soins (honoraires de médecins, médicaments, chambre d'hôpital, etc.) ne variait pas. Voilà pourquoi il ne suffit pas, comme certains le pensent, d'établir un plan généralisé d'assurance pour que toutes les difficultés soient aplanies. La généralisation de l'assurance est indispensable dans le cas des soins médicaux, étant donné qu'il s'agit là d'une dépense facile à évaluer à l'avance pour un groupe donné de personnes mais dont l'incidence au contraire est imprévisible pour un individu en particulier. Le grand avantage de l'assurance sociale, par comparaison avec l'assurance privée, c'est qu'elle permet de réaliser des économies administratives considérables, qu'elle applique au surplus des critères minima uniformes d'assurance à la totalité ou à la grande majorité de la population, ce qui entre parenthèses fera disparaître beaucoup de manoeuvres frauduleuses auxquelles donne lieu le fonctionnement de l'assistance publique à l'heure actuelle. Elle supprime au surplus le caractère plus ou moins honteux s'attachant "aux patients de l'assistance publique", ce qui contribuera à procurer de meilleurs soins à certaines catégories de salariés.

Par contre, cette initiative, si l'on n'y prend garde, peut constituer un fardeau financier intolérable et le fait qu'il soit supporté par les contribuables plutôt que par les bénéficiaires ne le rendrait pas plus justifiable sur le plan économique. On se rend de plus en plus compte que le temps est venu de procéder à un sérieux examen de conscience. Il faut se demander si nous utilisons avec le maximum d'efficacité les ressources dont nous disposons en hôpitaux, en équipement, en infirmières, en médecins, etc.

On peut en douter. Avec les meilleures intentions du monde, on a construit depuis quelques années des monstres de béton et d'acier inoxydable, où le malade se sent prisonnier d'un système, ballotté entre les mains d'un personnel pléthorique qui se renouvelle constamment, parfois laissé de côté inutilement pendant de longs jours, incapable de faire la moindre remarque sur la qualité des repas ou le service du personnel sans se voir traité cavalièrement par un personnel ignorant tout de la psychologie du malade. Système hautement inefficace au surplus, fonctionnant au rythme du 19e siècle, où l'on hospitalise à grands frais une multitude de gens qui n'auraient pas besoin de l'être, où l'on utilise un équipement extrêmement coûteux quelques heures par jour seulement et quelques jours par semaine.

Tout cela donne comme résultat un coût d'exploitation qui ne cesse de grimper à une vitesse vertigineuse, ce qui oblige les hôpitaux à majorer sans cesse leurs tarifs, sans réussir malgré tout à boucler leur budget. Les malades, une fois sortis de l'hôpital, convaincus, à tort ou à raison, qu'on les a "salés", ne se pressent pas d'honorer leurs dettes, attitude qui évidemment n'arrange pas du tout les choses.

Le jugement qui précède a sans doute le défaut d'être trop général et trop sévère. Il existe des administrateurs qui sont préoccupés de réduire au minimum le coût d'hospitalisation, sans sacrifier pour cela la qualité des soins accordés. Mais on peut se demander si c'est l'attitude générale.

Le temps ne serait-il pas venu de reviser toute l'économie des soins médicaux? Telle était semble-t-il une partie des objectifs de la défunte Com-

mission d'Enquête provinciale. Mais l'étude économique qu'elle n'a pu poursuivre, il faudra bien qu'on la fasse un jour, si l'on est disposé à secouer l'esprit de routine et à passer outre à certains égoïsmes.

Les points soumis à une investigation sérieuse pourraient être les suivants:

a) Ne serait-il pas temps que nous ayons, comme dans les autres provinces, une loi générale des hôpitaux établissant des normes minima? Sait-on que n'importe qui peut ouvrir un hôpital n'importe où, sans autre surveillance que celle des inspecteurs municipaux d'hygiène? La situation peut être particulièrement tragique dans le cas de certains petits hôpitaux, dits privés, qui souvent n'offrent aucunement la protection élémentaire à laquelle le public a droit.

b) Ne pourrait-on pas développer le services externes des hôpitaux? A l'heure actuelle—le fait est reconnu par beaucoup de médecins—les hôpitaux sont encombrés de pseudo-malades qui ne sont là que par suite des exigences des compagnies d'assurance ou de la commodité des médecins. Un grand nombre sont hospitalisés pour fins diagnostiques, d'autres pour des traitements qu'on pourraient tout aussi bien être administrer en service externe. Il y a là un gaspillage formidable de ressources qui pourrait bien s'aggraver jusqu'à devenir intolérable avec l'assurance généralisée.

c) Même dans les cas qui exigent l'hospitalisation, on pourrait parfois réduire considérablement le coût d'hôtellerie par une organisation appropriée d'auto-service. Beaucoup de malades non alités par exemple pourraient se déplacer eux-mêmes dans l'hôpital pour les repas ou les traitements, ce qui économiserait d'autant le coût du personnel. Sait-on que la moyenne de personnel dans les grands hôpitaux dépasse 2.2 individus par malade?

d) Ne pourrait-on songer à spécialiser les hôpitaux plutôt que de construire de gigantesques bâtiments visant à inclure tous les services imaginables et où la complexité des problèmes d'administration devient telle que tout contrôle se révèle impossible ou anormalement coûteux? On reconnaît aux Etats-Unis qu'un hôpital général ne devrait guère dépasser 500 ou 600 lits. Une telle limite suppose évidemment que les hôpitaux entretiennent des relations suivies entre eux et s'échangent équipement et malades, au lieu de se regarder mutuellement avec envie.

e) Etant donné le nombre croissant et la complexité des appareils modernes servant au diagnostic et au traitement des maladies, n'y aurait-il pas lieu de surveiller d'un peu plus près leur utilisation? Pourquoi, par exemple, les laboratoires et les salles de radiologie ne fonctionneraient pas six jours par semaine et en soirée, ce qui permettrait d'amortir beaucoup plus facilement le prix d'achat de cet équipement, et cela au bénéfice de tout le monde.

Ce ne sont là que quelques points soulevés par l'évolution de la médecine moderne, sur le plan économique. Cet aspect important de la question a été sous-estimé dans le passé, sous prétexte que "quand il s'agit de la santé, il ne faut pas compter..." En fait le point de vue économique s'imposait malgré tout sans qu'on s'en rende compte par la sélection des malades, un grand nombre d'individus n'arrivant pas à se faire soigner convenablement. L'assurance-hospitalisation pourrait aggraver la situation puisque, plaçant tout le monde sur le même pied, elle provoquera un énorme drainage de ressources médicales de toutes sortes. Il apparaîtra alors facilement que les méthodes hautement inefficaces — non pas médicalement mais économiquement — utilisées jusqu'à maintenant doivent faire place à plus de rationalité et de compétence administrative.

Si l'on ne prévient pas les coups, on peut s'attendre à un embouteillage monstre qui ne fera que prolonger l'insatisfaction générale qui est la caractéristique actuelle de notre économie des soins médicaux.

La peste noire du XXe siècle

Roland Parenteau

LE chômage, puisqu'il faut l'appeler par son nom, c'est un peu comme certaines maladies contagieuses de l'enfance. La période la plus virulente, c'est celle dite de l'incubation. Lorsque l'éruption se manifeste, le plus grand danger est passé. La statistique du chômage nous offre quelque chose d'analogue. C'est en effet au moment où sont publiés, avec deux mois de retard inévitable, les chiffres les plus élevés de l'année, ceux de février et de mars, que se manifeste avec vigueur la reprise saisonnière du travail. Au cours de l'été, l'euphorie de la période des vacances, l'activité économique apparemment fébrile, font passer au second plan la préoccupation de remédier à ce mal social. C'est un fait incontestable que l'opinion publique s'énerve davantage à ce sujet durant la morte-saison, ce qui laisse évidemment un peu de répit estival aux gouvernements, désireux avant tout de dégager leur responsabilité pour la reporter sur le voisin.

Si le chômage d'hiver frappe davantage l'imagination, ce n'est peut-être pas la forme la plus grave, ni la plus difficile à combattre, pourvu évidemment qu'on veuille vraiment s'en donner la peine. Il s'agit là en effet d'un phénomène transitoire, prévisible, contre lequel on peut se prémunir, ou dont on peut en tous cas atténuer les inconvénients sociaux. Depuis quelques années, c'est une autre forme de chômage qui préoccupe davantage les économistes, et qui se manifeste entre autres indices par le niveau anormalement élevé du chômage d'été. Ce n'est pas non plus le

chômage dit cyclique, c'est-à-dire celui qui accompagne nécessairement les phases périodiques de récession. Le problème est en réalité plus profond. Si l'on examine en effet les taux mensuels de chômage depuis quelques années, on se rend compte que ces taux ont tendance à s'élever sans cesse et cela même en éliminant les perturbations causées par les alternances de prospérité et de récession. Ainsi au cours des années 1959 et 1960, années de reprise consécutives à la récession de 1957-58, on n'est jamais descendu aux faibles niveaux de chômage de 1956 ou même de 1953 et 1955. On semble donc en présence d'une véritable stagnation de l'économie.

* * *

Comment interpréter un tel phénomène? La chose n'est pas facile, puisque manquent les renseignements les plus élémentaires. Cette affirmation surprendra peut-être tous ceux qui ont une confiance illimitée dans les statistiques publiées par le gouvernement fédéral. Il faut bien reconnaître cependant que ces chiffres doivent être manipulés avec soin et ne peuvent en réalité permettre d'élaborer une véritable politique de lutte contre le chômage. Je n'en veux pour preuve que l'acharnement avec lequel les hommes politiques se contredisent à l'aide de deux statistiques du chômage, tout à fait divergentes, celle des Bureaux de placement et celle du relevé mensuel de la main-d'oeuvre du Bureau fédéral de la Statistique. En fait, ni l'une ni l'autre ne permet de savoir réellement combien il y a de chômeurs au Canada.

D'ailleurs qu'est-ce qu'un chômeur? Le terme a pris, depuis la Grande Dépression des années '30, une teinte lugubre assimilant le chômeur plus ou moins à un raté, à un être moralement et socialement diminué, etc. Mais par contre les statistiques qu'on nous propose couvrent des individus qui ne répondent guère à ce signalement. C'est qu'on englobe ensemble de véritables chômeurs, qu'on pourrait appeler de profession, avec des abstractions statistiques, qui représentent certes des sans-travail, mais souvent des individus pour lesquels le chômage n'est pas un désastre. Mentionnons les cas classiques de certaines femmes mariées, des rentiers, des vieillards à leur retraite qui entrent et sortent du marché du travail au gré des circonstances.

Cela étant dit, il n'en reste pas moins qu'il existe un nombre indéterminé de véritables chômeurs, de prolétaires ne comptant que sur leur force de travail pour vivre et faire vivre leur famille. La première démarche à faire, ce serait de savoir combien il en existe, quel âge ils ont; ont-ils des charges familiales, dans quelle région demeurent-ils, sont-ils disposés à changer de localité, quel métier exercent-ils, devront-ils subir une réadaptation leur permettant d'exercer de nouvelles fonctions? Toutes ces questions, qu'il est indispensable de connaître, devront faire l'objet d'une vaste enquête que seuls les pouvoirs publics peuvent mener convenablement.

* * *

On en arrive ainsi à la responsabilité des pouvoirs publics. Tout le monde convient de l'opportunité de cette responsabilité. Mais il faut bien avouer que jusqu'ici, on est resté fort platonique à ce sujet. Les divers gouvernements ont d'ailleurs démontré leur grande aptitude à se renvoyer la balle. On fuit le chômage, comme on fuyait autrefois la peste, au point même d'en nier l'ampleur. Après avoir assumé la responsabilité quasi intégrale du chômage, à la suite des recommandations de la Commission Rowell-Sirois, le gouvernement fédéral a tendance, depuis quelques années, à se débarrasser de ce fardeau gênant. Les gouvernements provinciaux de leur côté, ceux de MM. Duplessis et Barrette en tête, s'estimaient fort heureux de pouvoir dégager leurs responsabilités. Le résultat de ce jeu de cache-cache, c'est qu'on n'a guère avancé dans la lutte contre ce fléau économique et social.

Pour peu qu'on examine attentivement la question, on doit fatalement se rendre compte que le gouvernement fédéral ne peut guère s'aventurer plus loin, mais qu'en revanche les gouvernements provinciaux possèdent beaucoup d'occasions de corriger au moins partiellement la situation. L'assurance-chômage étant établie de même que les principales mesures de sécurité sociale, la politique nationale de l'habitation ayant eu le succès qu'on lui reconnait, le Fédéral ne possède guère d'autres ressources, sauf peut-être une manipulation des tarifs douaniers dans le sens d'une plus grande protection pour les produits canadiens. En matière de travaux publics ou de développement des ressources naturelles, ce sont les provinces qui ont le dernier mot.

Une part importante des investissements publics et privés au Canada se trouve placée sous l'influence directe ou indirecte des gouvernements provinciaux. Ce sont eux qui détiennent vraiment la clé de la solution. On ne peut donc que se réjouir que la tendance actuelle en matière de relations fiscales fédérales-provinciales aille dans le sens de revenus plus considérables pour les provinces. Il faut aussi applaudir à la prise de position non équivoque du gouvernement Lesage, qui revendique une certaine responsabilité en matière de chômage, au point qu'un ministre, M. Gérin-Lajoie, a annoncé que les travaux de construction d'une certaine école se poursuivraient plutôt durant l'hiver. Enfin, on voit poindre un commencement de solution, ce qui nous repose de l'attitude à la Ponce-Pilate des gouvernements antérieurs.

Il ne faudrait pas se faire d'illusion et croire que dans une économie d'initiative privée on puisse supprimer entièrement et à jamais le chômage. Mais enfin une politique économique intelligente, assortie d'une planification raisonnée, peuvent faire beaucoup pour atténuer ce fléau, particulièrement manaçant au Canada.

★

NÈGRES SUR MESURE

Guy Dubreuil

"Ma mémoire est entourée de sang.
Ma mémoire a sa ceinture de cadavres."
(1A)

QUI ne se souviendra d'une certaine enfance calfeutrée d'idéologies, inoculée de principes, gorgée de fanfares conquérantes? Nous avons peuplé la terre, vaincu le mal, semé la vertu, ébranlé le paganisme. Envers et contre tous, nous luttrons pour le triomphe de notre cause qui est celle de l'amour, de la charité, de l'ordre et du spirituel.

Pauvre petit coeur blanc, de se dire le barbare, peut-être ne lui faudrait-il qu'une nuit chaude d'Afrique pour crever l'abcès vertueux et capter la voix du nègre qui sonde le passé. Petit bonhomme, mon ami, dis-moi, quelle civilisation nègre est redevable à la chrétienté d'une fierté conquise? D'une âme purifiée? D'une valeur humaine conservée? Quelle civilisation nègre n'a pas de cadavres et de martyrs sacrifiés à l'aventure occidentale? Aucune.

LES BAVEURS

"Entends-moi bien, mon ami: la malédiction, c'est de ne pas s'apercevoir que, depuis longtemps déjà, ce ne sont plus les chrétiens que les lions dévorent, mais ceux que les chrétiens montrent du doigt. Nieras-tu que "l'Europe est comptable devant la communauté humaine du plus haut tas de cadavres de l'histoire? (1) Les Musulmans, les Jaunes, les Juifs, les Nègres... N'est-ce pas connu, enseigné, fêté? L'hypocrisie, mon fils, c'est qu'on mobilise des armées pour un chrétien mis en conserve, pour une blanche affolée devant le noir qui la convoite, et que, pour dix noirs lynchés, pour des Sud-Africains fusillés, pour des milliers de Malgaches mitraillés, on salive des principes.

(Pourtant, il faut bien l'avouer, je trouve avec Césaire *que l'hypocrisie est de date récente; que ni Cortez découvrant Mexico du haut du grand* Téocalli, *ni Pizzare devant Cuzco (encore moins Marco Polo devant* Cambaluo), ne protestent d'être les fourriers d'un ordre supérieur; qu'ils tuent; qu'ils pillent; qu'ils sont des casques, des lances, des cupidités; que les baveurs sont venus plus tard; que le grand responsable dans ce domaine est le pédantisme chrétien, pour avoir *posé les équations malhonnêtes: christianisme = civilisation; paganisme = sauvagerie, d'où ne pouvaient que s'ensuivre d'abominables conséquences coloniales et racistes, dont les victimes devaient être les Indiens, les Jaunes, les Nègres."*(2) Vrai.

"Réponds-moi, petit coeur, pourquoi a-t-on importé les nègres en Amérique?

— Parce que la canne à sucre exigeait des bras d'esclaves nègres.

— Vrai. C'était admis à l'époque. L'oeuvre civilisatrice consistait d'abord à peupler de colons blancs les régions conquises, à voler de l'or, à utiliser les peuples subjugués, et non pas tellement à fourrer aux "sauvages" des principes qui, dans le contexte, ne pouvaient légitimement et efficacement s'appliquer à eux. On avait, à ce qu'il me semble, la sémantique honnête: la traite des noirs fut la traite des noirs, et pas autre chose; pour le bien-être des maîtres blancs, pour le trop-plein de leur lubricité, pour la prospérité des ports de mer, pour la grandeur politique de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de la France.(3)

LE MARCHÉ AUX VERTUS

— Et les missionnaires?

— Ils baptisaient. Pour eux, les millions de nègres réduits en esclavage signifiaient des millions de nègres pour le ciel ou pour l'enfer. L'esclave pouvait avoir une âme, mais l'âme de l'esclave était une âme d'esclave. Là n'est pas la contradiction. Elle émerge quand l'essentiel d'une classe déborde sur l'essentiel d'une autre. Vois le Père Dutertre qui gémit: *Nous ne sommes pas, dans nos maisons, de l'opinion de plusieurs habitants qui croient qu'une bonne maxime pour tenir les nègres dans le devoir c'est de les tenir dans une crasse ignorance de toute chose, excepté de ce qui regarde leur travail; nous sommes bien aises que les nostres apprennent à lire et à servir la messe.*(4)

— Voilà, se disaient les maîtres blancs, ça commence par une messe, ça finit par Toussaient Louverture, les blanches violées, les couillons de macaques aux urnes, la barbarie, les blancs à la mer.

Pourtant, diront encore les colons, les nègres nous les aimions. Ils nous respectaient, nous saluaient, nous obéissaient. Nous étions pour eux mieux que des pères. Nous leur donnions des légumes, des parcelles de terre, nous leur construisions des cases. Mais, la politique leur a sali l'esprit. Les communistes...

Le drame, petit maître blanc, c'est que la vertu s'irradie presque aussi bien que le vice, mais qu'elle suit rarement la répartition souhaitée — à moi la force, à toi la résignation.

— Eh oui, se dit le maître blanc, la vertu est souvent l'instrument du diable. Elle tonifie le blanc, mais intoxique le nègre de folles convoitises et souvent le pousse à la violence.

— Voilà pourquoi, petit ami, voilà pourquoi il fallut lessiver les cerveaux, réglementer la consommation des principes, libérer d'autres orphéons: Allons enfants de la patrie. A toi petit nègre Coco-Macaque, la pauvreté des purs. A toi blanc du Bon Dieu, la science et la puissance. Allez chrétiens, que vos secrétions dialectiques consolent l'humanité souffrante. Que la fierté soit pour vous le fardeau de la noblesse... L'intention se fit tonitruante de grandeurs publiées, l'objectif pieux et nitschéen. Rideau.

"Maintenant, petit coeur, accompagne-moi dans les coulisses. Voici le blanc homonculus à principes, repu d'amour-propre, enfoncé dans le confort scotch-soda, maudissant le matérialisme, digérant la canne à sucre antillaise, la banane guatémaltèque, la pistache africaine; et, en-dessous, méconnaissables, les colonisés qui ont payé la mission de leur faim, de leurs révoltes, de leurs cultures triturées, de leur sauvagerie volée. Petit touriste du Bon Dieu, repens-toi et récite mille fois: "Ma dignité se vautre dans les dégobillements"...(5) Il est temps que tu partages l'étouffement des milliers d'hommes qui ne naissent que pour s'asphyxier au contact de l'hégémonie chrétienne. Celui des nègres en particulier. Je veux d'ailleurs t'en parler encore un moment.

LES VICTIMES DÉMOCRATISÉES

"Beaucoup de nègres, cela va sans dire, n'ont pas subi le décorticage blanc. Ce sont ceux vers qui la convoitise capitaliste n'a pas louché. Beaucoup de nègres ont aussi craché le blanc pour en avoir vainement sucé le tonique promis mais depuis longtemps tari. La mise en scène congolaise en vaut la chandelle. Je vais plutôt t'entretenir des victimes démocratisées et non violentes d'Amérique et des Antilles.

"Victimes? N'exagérons rien. Les nègres américains ne sont plus les esclaves d'autrefois: déségrégation, droit de vote, accès aux emplois nobles... L'évolution rampe il est vrai à un rythme désespérément lent et tortueux, désespérément légal et politique, désespérément pointé vers cette égalité de papier mâché dont on connaît ici la fragilité, mais l'essentiel, c'est qu'elle respecte le système. Je soutiens toutefois que, victoire ou non, le nègre est victime du mobile même de sa lutte: être égal au blanc, être comme le blanc. Le drame du nègre, c'est de sentir qu'on ne veut pas le laisser être homme d'abord, c'est être nègre parce que le blanc l'a fait nègre, c'est de se voir nègre comme le blanc le voit nègre. C'est d'être un nègre sur mesure.

LA TÊTE DE NÈGRE

"L'étalon date déjà. Ce fut d'abord la tête de nègre inventée et définie par les négriers: une unité standard, abstraite cela va de soi, symbolisant l'esclavage normal. Tant de livres, tant de pieds, tous ses membres. Moi, nègre malingre édenté, je vaux trois quarts d'unité. Toi, nègre entier musclé, une unité et un cinquième. Il y eut d'ailleurs à ce sujet des débats de grande importance: devait-on par exemple considérer le nègre comme un bien mobilier, transportable, ou comme un bien immobilier, héritage comme la terre et la maison? Quoi qu'il en soit, le nègre fut d'abord une chose.

LE NÈGRE LESSIVE

"Il fallut naturellement prodiguer au nègre les soins appropriés à sa nature. Ainsi, des relents de passions, de volonté, et même d'intelligence risquaient d'agir sur le nègre comme la rouille sur le fer. Il fallut donc lessiver tout cela à coup de détergents savamment brassés: nègre-fainéant, nègre-servile, nègre-crédule, nègre-bête, nègre-sans-culture, nègre-comme-des-enfants. L'opération connut un succès inespéré et très vivace. C'est Booker T. Washington qui raconte comment, le jour de l'émancipation, les nègres de son quartier se sentirent soudain seuls comme des orphelins, sans idées, sans orientation, sans patrie. Ah Liberté! Aux Antilles françaises, même ce contremaître d'usine, un type noir, fort, fanfaron, anti-blanc, arrondit le dos devant le patron à qui il demande un coin de terre pour y planter sa case, les épaules désossées en ailes coupées, chapeau entre des mains qui suintent, les yeux larmoyants de l'enfant coupable. "Quel bon nègre," pensait le patron. C'est l'étalon étiquetée: "bon-nègre."

"Il ne s'agirait que d'incliner d'un cheveu le miroir déformant pour apercevoir l'autre étalon. C'est la marque *sale-nègre:* le macaque, le pervers, le sensuel, le nègre-qui-pue, le laid-comme-un-nègre, l'anthropophage, le nègre-fourbe, le nègre-à-instincts-bestiaux.

LE BEAU MACAQUE

"Et le nègre d'avaler, de se juger à l'étalon. *Je t'aime, oh! belle mulatresse de mes rêves,* dit le

nègre. — *Va-t'en nègre, tu es trop noir... Oh les beaux cheveux clairs,* de s'écrier la marraine noire devant le dernier-né de sa nièce: *il ira loin... Maudit macaque,* dit le père au fils qui vient de briser la tour Eiffel miniature. Succès! Succès! Le nègre sait qu'il est *nègre.* Et voici Césaire qui se souvient: *Un nègre comique et laid et des femmes derrière moi ricanaient en le regardant. Moi je me tournais, mes yeux proclamant que je n'avais rien de commun avec ce singe.*(6) Et Fanon: *Dans le train, au lieu d'une, on me laisse deux, trois places... J'existais en triple: j'occupais de la place... La nausée.*(7) L'image du corps se fait lourde, gênante, puante. Ma peau est de la lèpre sur moi, ce n'est pas vraiment la mienne, je suis étranger à ma peau. Il y a erreur messieurs ce n'est pas tout à fait moi que vous voyez.

— Mais qu'à cela ne tienne, cher ami, nous aimons beaucoup les noirs ici.

Et le blanc d'offrir au nègre le Montreal Negro Tourist Guide. *La honte et le mépris de moi-même. La nausée. Quand on m'aime, on me dit que c'est malgré ma couleur. Quand on me déteste, on ajoute que ce n'est pas à cause de ma couleur.*(8)

— Mais non, mon petit, dit le blanc, vous vous méprenez, nous n'avons pas de préjugés ici. Nous avons de bons amis qui sont noirs. Ils sont très bien. Regardez leur belle peau lisse, de l'ébène à vous faire rougir d'une mésalliance délectable. Ça marche comme une sensualité. Voyez-moi ça.

— Pourtant madame, je vous assure que c'est de la foutaise, de la bêtise, un énorme *quiproquo.* Je vous jure qu'il n'y a que la peau.

"Il y a hélas l'étalon, aussi. L'étalon qui est au noir le mirroir à obsessions, qui est la carte d'identité niant l'identité d'homme, qui est le pilon broyant la dignité dans l'abâtardissement; qui offre toute une race en pâture.

"Voilà, de conclure le barbare, voilà le prisonnier de ta mission".

AU VIOL

Il y eut, cela se comprend, un malaise dans le petit coeur blanc, d'autant plus que plusieurs nègres s'apprêtaient à célébrer Schoelcher, le héros français de l'émancipation, et que les poèmes qu'on disait ne respiraient pas la quiétude:

Le Blanc a tué mon père
Car mon père était fier
Le Blanc a violé ma mère
Car ma mère était belle
Le Blanc a courbé mon frère sous le [soleil des routes
Car mon frère était fort
Puis le Blanc a tourné vers moi
Ses mains rouges de sang
M'a craché Noir son mépris au visage
Et de sa voix de maître:
"Hé boy, un berger, une serviette, de [l'eau"(9)

Il y eut aussi des aveux. L'instituteur d'une commune martiniquaise avoue qu'un inconnu blanc est pour lui *a priori* un méchant. L'épicier noir avoue convoiter la fille blonde du médecin blanc comme une ennemie à étreindre. Le nègre de plantation aimerait de son coutelas trancher une tête de patron blanc. Le comptable noir déteste tous les blancs.

Est-ce bien l'amour qu'a répandu la chrétienté? Si seulement le chrétien se doutait de l'image qu'il reflète dans le coeur de sa victime. Quel homme noir ne s'est jamais, par la fantaisie, muté en persécuteur, n'a jamais meurtri la figure blafarde qui le nargue, n'a jamais giflé la blonde écartelée entre le désir et le racisme? Quel homme noir, voulant un jour prouver qu'il était avant tout un homme, n'a jamais eu à hésiter entre la violence et la non-violence? Mais le blanc a voulu que le monde blanc s'érige en tabou devant le nègre, oubliant que tout tabou est à violer, sera violé. C'est dans l'ordre des choses, et bien naïf celui qui se scandalise devant un Congo en ronde autour de la mascarade blanche. L'Occident a uni les noirs dans leur négritude, et c'est de là semble-t-il que viendra la libération. La reconnaissance? Il faudra d'abord se purger des déchets d'une civilisation de carnaval.

Avant que la vision ne s'éteigne, le petit coeur blanc se sentit remué, et jamais ne connut plus grande joie que celle que lui firent ces paroles du petit garçon noir: "Au fond, tu es un bon nègre."

* * *

Tout cela avait-il besoin d'être dit?



(1A) Césaire Aimé. Cahier d'un retour au pays natal. Paris, 1947 P. 62.

(1) Césaire, Aimé. Discours sur le colonialisme. Paris, 1955, P. 27.

(2) Césaire, Aimé. Discours sur le colonialisme. Paris, 1955, P. 9.

(3) Il y eut, c'est évident, beaucoup d'exceptions. Des missionnaires furent sublimes d'abnégation, de bonté. Le problème consiste précisément à ne plus s'arrêter à des exceptions qui brouillent les perspectives générales.

(4) Dutertre. Histoire générale des Antilles habitées par les Français. Paris, 1667. Tome II, p. 511.

(5) Césaire, Aimé. Cahier d'un retour au pays natal. Paris, 1947, P. 64.

(6) Césaire, Aimé. Cahier d'un retour au pays natal. Paris, 1947, P. 70.

(7) Fanon, Frantz. Peau noire masques blancs. Paris, 1952, P. 116.

(8) Fanon, Frantz. Peau noire masques blancs. Paris, 1952. P. 119.

(9) Diop, David. Trois poèmes. Le temps du martyre.

LA GAUCHE ET LE TIERS-MONDE

Marcel Rioux

On n'apprend rien à personne en disant que les partis radicaux n'ont jamais eu grand succès en Amérique du Nord. Il a fallu la dépression économique des années trente pour que Roosevelt intervînt et fît momentanément entendre raison à la grande industrie et à la haute finance. Passé le moment critique, l'initiative privée est redevenue la Bible des Américains. Seule resta la haine de Roosevelt qui avait osé faire passer le bien commun avant le droit sacrosaint au profit. Au Canada français, le radicalisme de gauche a toujours été larvaire. Depuis vingt-cinq ans, la vie politique du Québec a été dominée par un homme et une clique; nous n'avons pas grand'chose à envier aux dictatures de type sud-américain. La dépression et la guerre n'auront fait surgir chez nous que des mouvements d'extrême-droite. Encore aujourd'hui, ceux qui se veulent les plus radicaux, les plus révolutionnaires, s'inscrivent dans la ligne de nos antisémites des années trente.

A considérer l'évolution présente des sociétés occidentales, on peut cependant se demander si les adversaires de Roosevelt et les petits industriels de chez nous n'avaient pas raison de croire que seule l'initiative privée pouvait sauver le monde. Même dans les pays européens où traditionnellement la gauche non-communiste représentait une partie très importante des forces politiques, on peut noter un recul considérable de ces partis; l'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie sont dominés par des hommes politiques de droite; ajoutez-leur Diefenbaker et Eisenhower et vous aurez une brochette de conservateurs de belle allure. Est-ce donc à dire que la gauche a définitivement perdu la partie et qu'il ne lui reste plus qu'à jeter le manche après la cognée? Ceux qui s'obstinent à critiquer l'Amérique de M. Eisenhower, l'Angleterre de M. MacMillan et le Canada de M. Diefenbaker font aujourd'hui figure de chevaliers à la triste figure. Eh quoi? Le standard de vie est toujours en hausse et les libertés civiles sont toujours respectées. On dit même que dans ce dernier domaine le Québec aurait tendance à s'aligner sur les autres provinces du Canada. Il y a bien deci delà quelques petits malaises comme le chômage et l'argent cher mais tout cela va se résorber bien vite et l'ascension va recommencer de plus belle. Diefenbaker dixit. Les quinze années d'après-guerre ont apporté tellement de transformations technologiques et économiques que plusieurs se demandent s'il faut encore une gauche, si son rôle n'est pas devenu inutile. On concèdera peut-être qu'il fallait qu'elle existât naguère pour dénoncer les abus du capitalisme, pour aider les ouvriers à s'organiser mais maintenant que le capitalisme s'est tellement transformé, que les ouvriers vivent à peu près décemment — quand ils ne sont pas en chômage — les intellectuels et les "poètes" devraient se mettre bien vite au pas. D'ailleurs, même dans les milieux traditionnellement radicaux, nombreux sont les intellectuels qui sont bien revenus de l'enthousiasme de leurs devanciers. Finies les utopies !Ils ont été domestiqués par le Système. A la fin de son *Autocritique* dans laquelle il raconte son itinéraire politique, Edgar Morin écrit: "Aux Etats-Unis et en Europe occidentale, l'humanité libérée tissait autour d'elle le cocon du confort. C'était la civilisation moyenne annoncée par Tocqueville. Ce monde cherchait l'assurance tous risques contre la vie, contre la mort. Où s'amorçaient-elles les valeurs de fraternité et de partage libre de tout entre tous, où était-elle la démocratie socialiste où tous seraient responsables, où l'Etat entrerait dans la voie du dépérissement? Le feu s'éteignait. Les syndicats et les partis ouvriers n'étaient plus le milieu où s'élaboraient les valeurs nouvelles." Pour Morin, le prolétariat a subi une telle transformation qu'il a perdu le sens de la mission dont l'avait chargé Marx. "Pour percevoir le sens de cette mue, continue-t-il, peut-être fallait-il considérer, par delà la France, les nations qui la précédaient dans la civilisation industrielle. Partout d'énormes masses ouvrières remplissaient les Pittsburg, les Essen, les Birmingham, mais ce n'était plus l'armée en haillons dénuée et dénudée qui campait sous les murailles de la citadelle bourgeoise. Elle demeurait courbée sous le joug de l'organisation semi-militaire, semi-bureaucratique de l'entreprise, et le travail n'avait pas cessé d'être une oppression subie et vécue. Mais la classe ouvrière avait acquis par l'essor de la production de masse, avait conquis par la

lutte syndicale et politique des assurances sociales, des standards de vie nouveaux, l'accès à la consommation de masse; elle entrait dans le circuit du bien-être qui se refermait autrefois à la frontière des classes moyennes." Est-ce donc à dire que le prolétariat et les intellectuels de gauche n'ont plus qu'à laisser les technocrates et les bureaucrates continuer de fabriquer un monde à leur image?

Pour la grande tradition des intellectuels et des poètes, pour Rimbaud, Marx et Breton, il ne s'agissait pas seulement de changer les conditions économiques mais de changer la vie. Faut-il donc se résigner à croire qu'ils avaient tort et que tout cela n'était qu'un beau et grand rêve inutile? Non, car si nous prenons assez de recul pour juger des événements contemporains, nous verrons qu'il faut continuer à espérer et que des transformations profondes sont en train de s'opérer à l'échelle de la planète. Depuis des milliers d'années, le monde s'est divisé en civilisés et en sauvages; entre les deux, des barbares qui participaient des deux formes de vie. A certains moments de l'histoire, même à l'intérieur des agglomérations dites civilisées, des groupes entiers étaient considérés comme barbares; au XIXe siècle en Europe, la frontière, comme le dit Morin, se refermait aux classes moyennes. Les barbares ont entrepris le combat et, petit à petit, ont fini par participer de plus en plus à la vie des civilisés. Aujourd'hui, c'est le tour des sauvages de monter à l'assaut des civilisés et des barbares de naguère. Du temps de Marx il n'était pas concevable que des Africains voulussent traiter d'égal à égal avec les Européens. Aujourd'hui c'est le cas. Si l'on envisage non plus le monde occidental, comme le faisaient les penseurs du XIXe siècle, mais l'humanité tout entière en train de se rassembler sous nos yeux, ce n'est plus le prolétariat occidental qui apparaît comme le plus aliéné, le plus dépossédé; ce sont les masses du tiers-monde. Nous prenons de plus en plus conscience de ce fait.

Depuis un million d'années qu'il y a des hommes sur terre, c'est la première fois qu'une civilisation, la civilisation industrielle, envahit toute la terre .Tous les problèmes doivent maintenant être envisagés et résolus à cette échelle. Et dans cette nouvelle conjoncture, le prolétariat se déplace: il passe des ouvriers du monde occidental au tiers-monde. Comme le dit encore Morin: "Une humanité endormie dans la tradition, hébétée de misère, humiliée par la race blanche, une humanité d'éternels figurants entrait dans le jeu tragique de l'histoire." Qui ne voit pas que cette entrée en scène ne va pas seulement changer les conditions économiques mais changer la vie? Ne peut-on pas prévoir que la civilisation industrielle, en s'étendant aux dimensions de la terre, va être réinterprétée et que certaines valeurs humaines que nous avions laissé s'échapper vont nous être rendues par ces peuples aux cultures si différentes des nôtres?

Dans ce processus, la gauche qui a toujours combattu pour des principes universels valables pour tous les hommes aura à jouer un rôle aussi important que celui qui a été le sien dans la lutte du prolétariat occidental. D'ailleurs, les deux processus sont intimement liés et vont évoluer, semble-t-il, de façon convergente; dans les deux cas, à l'intérieur des pays riches et dans les relations pays riche-pays sous-développés, c'est le groupe que Wright Mills a appelé "power elite" qui devra ultimement céder le pas au prolétariat interne et externe. L'élément commun aux deux situations c'est que les relations entre "power elite" et ouvriers d'une part et entre les pays riches et le tiers-monde d'autre part, ne se font plus en circuit fermé. Tant qu'il n'y avait que deux forces en présence, tant que les pays colonisés n'avaient devant eux que les colonisateurs, toutes les raisons étaient bonnes pour en rester au "status quo"; tant qu'à l'intérieur des pays occidentaux la lutte ne se faisait qu'entre le prolétariat interne et ceux qui détenaient le pouvoir politique et économique, rien d'essentiel ne changeait: les colonisés continuaient d'être exploités et les pays riches continuaient à devenir de plus en plus anomiques. Comment caractériser cet état d'anomie? Le décalage entre les fins réellement poursuivies par ces sociétés — acquisition du pouvoir et de bien matériels — et les moyens mis à la disposition des individus pour atteindre ces fins s'élargissant sans cesse ,il arrive, comme c'est le cas aux U.S.A., que la plus grosse industrie soit celle du vice commercialisé sous toutes ses formes.

Maintenant, le circuit s'est ouvert, d'abord à l'échelle internationale; les pays riches ne sont plus seuls à traiter avec les pays sous-développés; les relations sont maintenant triangulaires: Occident, Tiers-monde et Bloc soviétique. Depuis quelque temps, la décolonisation se poursuit à un rythme accéléré. Cette ouverture du circuit à l'échelle internationale va bientôt influer sur le circuit intérieur. De plus en plus, les pays d'Occident s'interrogent sur les fondements de leur politique, de leur économie, de leur morale. Il est à prévoir que simplement pour tenir tête aux Soviétiques dans la lutte pour les marchés du Tiers-monde, les U.S.A., par exemple, soient obligés de reviser entièrement leur conception du profit et de la concurrence à l'intérieur de leur pays; on commence déjà à se demander si les quelques principes anglo-saxons de morale individuelle qui ont fait la fortune des Américains peuvent toujours s'appliquer à la société moderne et aux relations internationales. Il ne serait pas surprenant que dans la conjoncture actuelle ce soit la gauche américaine qui prenne l'initiative du combat; parce que l'enjeu est la survie même de l'économie américaine, il est possible que des réformes sociales et économiques se produisent dans un avenir assez rapproché.

★

UNE AFRIQUE POSSIBLE

Georges Dufresne

"LE Tiers-Monde, défi à l'occident... et aux pays communistes. Je pense qu'il n'est pas trop présomptueux de supposer qu'aux temps de Louis XVI ou de Louis XV il s'est trouvé un Français, noble ou prêtre, pour écrire un livre, au moins un article de gazette, pareillement intitulé: "Le Tiers-Etat, défi à la Noblesse et à l'Eglise." Il est également probable que ces considération ont été vite dépassées par les événements, car la raison, malgré qu'elle en ait, en revient toujours à masquer ce que l'avenir apporte de nouveau. L'expérience devrait nous avoir appris à l'employer sans jamais nous y reposer, à maintenir les conclusions qu'elle nous a fournies sous la lumière de l'histoire qui se fait, des événements qui, eux, contiennent les seules énergies réelles en cause.

Cela vaut, je pense, pour l'attitude que nous devons avoir, nous qui sommes l'Occident, devant ce défi que nous présente le Tiers-Monde. Il nous faut accepter que l'avenir où ce Tiers-Monde occupera une place adulte nous est essentiellement inconnu et que les voies mêmes que les peuples du Tiers-Monde prendront pour atteindre leur place dans cet avenir sont essentiellement imprévisibles. D'où la prudence et surtout la souplesse inlassable que le défi en question va exiger de nous.

Nous devons être prudents dans nos prévisions, en ce sens que nous ne devons jamais perdre de vue ce qu'elles ont nécessairement de timoré. Nous devons les considérer comme provisoires et sans cesse les adapter aux faits nouveaux. En même temps, il nous faut employer beaucoup d'imagination et d'audace dans leur conception pour que les germes nouveaux y aient leur poids et que ces prévisions soient plus que le reflet des moissons d'aujourd'hui.

Il en résulte, je pense, qu'il n'y a qu'une chose que nous pouvons apporter au Tiers-Monde avec une complète assurance, c'est l'accès à nos réalisations matérielles et techniques. J'ai bien dit: *l'accès* à ces réalisations; car pour ce qui est de leur acceptation et des modes selon lesquels elle se fera, il est sûr que nous aurons autant de surprises et de désappointements que des parents qui se dévouent à initier à la vie leurs enfants adolescents. Comme les parents, ou nous consentirons aux adaptations nécessaires ou nous perdrons le contact et les progrès se continueront sans nous et même contre nous. Il se cache là une tentation à laquelle sont exposés les parents spirituels comme les parents naturels et contre quoi il nous faudra nous défendre, d'autant mieux que les financiers ambitieux s'entendront à attiser notre *juste colère* devant *l'ingratitude* des nations nouvelles.

Au-delà de cette assistance dans la conquête des acquisitions matérielles et techniques, il y a la communication des biens de l'esprit, du coeur et de l'âme, de nos trésors intellectuels, artistiques et spirituels, ou de ce que nous jugeons tel. Ici, comme j'ai commencé à le laisser entendre et comme d'ailleurs d'autres l'ont dit, le problème est plus délicat. D'abord, s'il y a des valeurs absolues parmi ces trésors, même celles-ci sont tout engluées de caractères propres à notre civilisation occidentale. Cela est vrai des idées, de la culture et de la religion elle-même. J'ajouterai que les mêmes réserves s'imposent dans le cas des trésors de cet ordre que les pays communistes — à leur point de vue au moins, trésors il y a — ont à offrir aux peuples du Tiers-Monde. À cette première difficulté s'ajoute ce fait que les élites actuelles de tous les peuples du Tiers-Monde se sont nourries de ces trésors et restent, bon gré mal gré, sous l'emprise de leur séduction. Il s'ensuit que s'ils sont les seuls représentants de leurs peuples ils ne sont quand même pas des représentants valables de ce que leurs peuples seront dans l'avenir. Ils ne peuvent pas, même quand ils s'en défendent, ne pas inclure la possession de ces trésors dans leur conception du progrès de leurs peuples parce que ce qu'il faudrait y substituer est encore à naître.

Vaudrait-il mieux alors nous retenir de communiquer ces valeurs qui sont les nôtres? Evidemment non. Mais il nous faut les offrir avec une conscience aiguë de leur relativité, en ne perdant jamais de vue le fait qu'elles ne sont, dans la plupart de leurs aspects, qu'un actif provisoire pour ce monde nouveau. Il nous faut être prêts à les voir profondément modifiées et même, pour une bonne part, violemment rejetées dans les péripéties où s'élaborera cette civilisation future où le Tiers-Monde aura toute sa place.

* * *

Pour suggérer l'ampleur des modifications que j'entrevois, voici le tableau d'une Afrique qui m'apparait fort possible. On me permettra ici une assez longue parenthèse pour poser les circonstances de cette anticipation.

Pour que l'Afrique puisse assumer le rôle que je lui vois, il faut accepter un préalable qui pour être important ne m'en parait pas moins prévisible, étant donnés le perfectionnement et la vulgarisation des techniques de reproduction des sons et des images. Ce préalable c'est une révolution de la culture consistant essentiellement dans la disparition à peu près complète de l'écriture, seuls les chiffres et quelques signes hyéroglyphiques d'identification étant conservés. Cette renaissance de la civilisation orale, en permettant de supprimer l'enseignement de l'écriture et de la lecture et en replaçant le fonctionnement de l'intelli-

gence dans un contexte affectif, sera considérée comme un immense pas en avant. Alors, les siècles où les hommes devaient avoir recours à ce compromis appauvrissant de l'écriture pour conserver leurs paroles paraîtront un Moyen-Age où la communication entre les hommes était lourde, malhabile et irréparablement incomplète. C'est que cette communication, dans une telle civilisation, s'assouplira, acquerra un tel nuancé que nos écrits deviendront vite incompréhensibles pour les esprits qui se seront éduqués à goûter une pensée humaine enrichie de toutes les nuances que la voix et la physionomie peuvent lui donner. D'ailleurs, la montée de cette civilisation orale suscitera la naissance de génies de l'expression verbale et plastique, de poètes et de penseurs qui seraient intraduisibles par l'écriture et qui élèveront la communication entre les hommes à une qualité de finesse qu'il nous est impossible de concevoir.

Il est permis de prévoir que cet affinement de la communication entre les hommes sera encore favorisé par l'intensification de la vie communautaire qui caractérise déjà le secteur communiste de la civilisation actuelle et ne cesse de gagner du terrain aussi en Occident.

Eh! bien, je pense que l'on est justifié de trouver que l'Afrique d'aujourd'hui a en germe les qualités nécessaires pour jouer un rôle de premier plan dans une telle civilisation où les relations communautaires seront immensément affinées et où le génie de la création orale prendra une importance centrale. Ces qualités en germe, ce sont la persistance des sentiments d'appartenance à la tribu et cette difficulté qu'ont les Africains à dégager le fonctionnement de l'intelligence du contexte sensible et affectif. Ces caractéristiques qui paraissent surtout des défauts aujourd'hui, à la lumière de la civilisation occidentale, pourront dans cette civilisation que j'entrevois donner l'avantage à ceux qui les possèdent sur les peuples plus individualistes ou plus rationnels. Grâce à elles, ce serait des génies produits par cette Afrique qui donnerait à une telle civilisat on ses cadres les plus perfectionnés et aussi ses che's-d'oeuvre.

Bien sûr, un tel monde, une telle Afrique, ne sont qu'un possible. Et ce possible est exposé à tous les aléas d'une évolution considérable, d'importants déplacements de forces. Une gerre nucléaire peut ramener le monde à une vie pastorale, sinon le détruire. L'Asie peut étouffer l'Afrique, avant même qu'elle naisse. De toutes façons, j'ai voulu simplement montrer que, si ces éventualités sont évitées, il est possible de concevoir un avenir pour certains pays du Tiers-Monde où les valeurs occidentales ne seraient plus que des approximations grossières, des pierres, précieuses peut-être, mais encore bien mal dégagées de leur gangue. Ceci afin de nous rappeler à la modestie au moment où nous entreprenons d'*élever* le Tiers-Monde jusqu'à nous.



L'esprit de justice en littérature

"...*Alain Grandbois, au lieu de* marcher à côté d'une joie, *a eu le courage et l'intelligence d'aimer les êtres et le monde et d'intégrer le monde à son univers intérieur.*"

Jean-Guy PILON,
dans Liberté 60

Comme coup de pied de l'âne à un défunt (St-Denys Garneau) on peut se demander s'il est possible de faire mieux. Essayons:

"...au lieu de s'amuser, comme Louis Braille, à poinçonner en tâtonnant des feuilles de papier, Pablo Picasso a eu le courage et l'intelligence de créer un monde pictural haut en couleur."

Ou encore:

"...au lieu de croupir sur la rue Sainte-Catherine dans une immobilité stagnante comme tel cul-de-jate montréalais, Louison Bobet a eu le courage et l'intelligence de remporter, plusieurs années de suite, les honneurs du Tour de France cycliste."

Ou enfin:

"...au lieu de chanter le désespoir de son époque comme Rimbaud et d'aller bêtement se crever au Harrar, Paul Claudel a eu le courage et l'intelligence de chanter la gloire de Dieu et de mourir ambassadeur."

Voilà le type de jugements qui fait avancer l'art.

DU VIN ET DES OUTRES
... et des regrets de M. Angers

Jean-Paul Lefebvre

LE premier vice de nos programmes d'enseignement, c'est sans doute le fait qu'au niveau de l'école primaire le programme et les méthodes pédagogiques sont conçus en fonction des enfants qui vont poursuivre leurs études jusqu'au niveau secondaire. Or, comme on l'a souvent répété ces derniers temps, une énorme proportion de nos garçons quittent l'école après la septième année. Ces jeunes tombent directement sur le marché du travail et commencent, à toutes fins pratiques, une vie d'adultes, sans que l'école les ait aucunement préparés à cela.

Un deuxième défaut important de notre système se retrouve au niveau de l'enseignement spécialisé et plus particulièrement des écoles techniques, maintenant baptisées prétentieusement Instituts de technologie. Après avoir constaté que ces écoles sont souvent dotées d'une organisation matérielle remarquable (chacun connaît l'importance des contrats de construction et d'équipement dans notre "philosophie" politique!) il faut constater aussi, malheureusement, que les programmes sont tout à fait inadéquats. Le manque d'adaptation provient, cette fois, du fait qu'on ne s'est pas soucié d'adapter l'enseignement selon les changements techniques et technologiques survenus dans l'industrie. Il est assez étonnant qu'un système de formation professionnelle n'ait pas davantage la préoccupation élémentaire de tenir compte des besoins professionnels des travailleurs qu'elle a mission de préparer en fonction du marché du travail.

On reproche aussi à nos écoles techniques de ne pas tenir compte de la demande de main-d'oeuvre au moment de l'admission des élèves si bien qu'une enquête récente de la J.O.C. a démontré qu'une forte proportion des diplômés de nos écoles techniques sont incapables de trouver de l'emploi dans le métier qu'ils ont appris à l'école. Il faut noter ici que ces deux reproches ne sauraient être faits aux centres d'apprentissage des Métiers de la construction. Ces écoles, qui relèvent de commissions d'apprentissage organisées conjointement par les employeurs et les syndicats ouvriers, ont le plus grand souci de s'adapter aux besoins de l'industrie, tant dans le recrutement des élèves que dans le contenu de l'enseignement.

Les critiques ébauchées précédemment sont aujourd'hui admises et commentées par beaucoup de gens, particulièrement par tous ceux qui vivent assez près des travailleurs industriels. Ces faiblesses ressortent en particulier des enquêtes faites par la J.O.C. et dont les résultats sont contenus dans le mémoire que ce mouvement de jeunesse faisait récemment connaître au public, après l'avoir présenté aux autorités provinciales. Fernand Bourret, de son côté, publiait dans *Le Devoir* une excellente série d'articles analysant les griefs que l'on peut formuler à l'endroit de notre enseignement technique et spécialisé.

LETTRE AU DEVOIR

M. François-Albert Angers a voulu approuver ces diverses démarches par une lettre ouverte au *Devoir* (1). Après avoir acquiescé d'une façon générale au mémoire de la J.O.C. et aux articles de Fernand Bourret, M. Angers trouve l'occasion de chercher querelle à des gens non identifiés qu'il accuse en ces termes: "Comme il aurait été plus simple et plus pratique pour la génération qui nous a immédiatement suivis de vouloir bâtir, avec ses idées personnelles, sur ce qu'avaient déjà édifié les générations précédentes. Au lieu de cela, on a préféré remettre en cause le principe de l'autorité, le sens de l'histoire, les principes fondamentaux de notre organisation économique, basée sur la propriété privée, et de notre organisation sociale, appuyée sur le sens de la responsabilité et de la liberté personnelle. Et l'on a fait cela en accusant la génération précédente de s'être contentée de se complaire dans des mythes et dans des abstractions! En définitive, après ce périple de vingt ans dans les nuages, il faut en revenir à constater nos déficiences concrètes et à souligner (sans s'en apercevoir d'ailleurs et en se croyant novateurs) qu'il faut repartir du point de départ, et recommencer à exiger ce que nous aurions sans doute obtenu depuis longtemps si nous avions su nous y attacher et le demander avec force et persistance."

(1) Cf. **Le Devoir**: 20 mai 1960 sous le titre: "Du vieux vin dans des outres neuves".

Pour prouver que la génération qui suit la sienne n'a fait que répéter les revendications que M. Angers et ses amis formulaient en 1939, le directeur de l'Institut d'Economie appliquée de l'Ecole des Hautes Etudes cite le passage suivant de l'un de ses propres articles à l'*Action Nationale* (décembre 1939): "Ce dont un pays moderne a absolument besoin pour résoudre un problème comme celui (du chômage) dû à la surproduction et corriger celui qui résulte temporairement du progrès technique, c'est d'un Office d'orientation professionnelle permanent, assis sur un système d'écoles techniques, professionnelles ou d'ateliers d'apprentissage rendus accessibles à quiconque aurait le goût, le talent *et la possibilité économique de réussir* (1) dans tel métier ou profession."

DEUX ARTICLES

En lisant la lettre de M. Angers, et particulièrement le paragraphe cité plus haut, je me suis interrogé sur le sens qu'il fallait donner à la possibilité économique de réussir dans tel métier ou telle profession. Si, selon toute apparence, il est fait allusion à la prudence que l'étudiant (et surtout ses conseillers) doit exercer en choisissant le métier qu'il a l'intention de pratiquer plus tard, s'assurant ainsi que ses études déboucheront sur un métier où il y a de l'emploi, je me trouvais tout à fait en accord avec la citation de M. Angers. Cette citation était tirée d'une suite de deux articles parus en décembre 39 et janvier 40 dans l'*Action Nationale*. J'ai donc relu en entier ces deux articles, d'ailleurs fort intéressants. Pour permettre au lecteur de juger si M. Angers a raison de prétendre que les diagnostics et les remèdes d'il y a vingt ans sont les mêmes que ceux que nous formulons aujourd'hui, je le réfère au paragraphe suivant tiré de l'article de janvier 1940: "Alléger le budget des familles à faible revenu en mettant à leur disposition, gratuitement ou à bon marché, certains services — instruction; hygiène, médecin, hôpital, goutte de lait, soutien de familles extraordinairement nécessiteuses; accès facilité à la propriété et développement des jardins ouvriers, éducation du peuple à s'organiser en coopératives, etc — voilà des choses qu'on a faites, qu'on devrait faire ou pousser davantage. Mais ce ne saurait être là de toute façon qu'un *moyen-cataplasme*, un *moyen temporaire*, jamais en tout cas un moyen définitif. L'idéal, ce n'est pas que l'Etat devienne le distributeur des biens, mais que la société soit organisée de telle façon que chacun puisse se fournir des biens nécessaires par le fruit de son travail. Autrement on court insensiblement et fatalement à un socialisme débilitant, malsain, où l'initiative n'appartiendra plus qu'à quelques-uns; on s'en va ainsi à la dégradation de la personne humaine et à la déification de l'Etat."

(1) C'est moi qui souligne.

Ainsi, les "cataplasmes et les moyens temporaires" de M. Angers, il y a vingt ans, pouvaient comprendre: l'instruction gratuite, l'assurance-hospitalisation, l'assurance-chômage, le crédit urbain, etc. Si ce sont là les mythes et les abstractions que M. Angers reproche à la génération qui l'a suivi, je me classerai volontiers parmi les mythomanes.

François-Albert Angers est certainement l'un des penseurs les plus prolifiques que nous ayons eus et, pour me trouver souvent en désaccord avec ses prises de position, je lui tire volontiers mon chapeau quant à son courage et à sa ténacité.

Les lecteurs seront peut-être intéressés par un autre extrait des articles précités, sur un problème qui n'a malheureusement pas perdu son actualité: le chômage. "Nous vivons avec lui sans trop nous émouvoir, sans guère nous effrayer, sans doute parce qu'il ne se manifeste pas par des pustules visibles à nos yeux, parce que nous devons en raisonner les ravages sans pouvoir les toucher du doigt. Notre élite n'a même pas été suffisamment frappée par cette catastrophe pour imposer à nos gouvernants d'en commander l'étude approfondie et complète à des hommes compétents, capables de donner tout leur temps et toute leur pensée à la solution de cet immense problème, devant lequel tous les autres reculent au second plan. Travailler sans relâche à ce qu'il soit résolu, sans sacrifier bien entendu des intérêts supérieurs, voilà à mon avis l'action nationale par excellence qui s'impose à nous."

EN 1939

En 1939, les diagnostics de M. Angers ne manquaient certes pas de courage et de réalisme. Il est difficile de ne pas prétendre cependant, si l'exemple donné précédemment est bien représentatif, que les remèdes proposés à l'époque n'aient pas été empreints d'un conservatisme social et politique que M. Angers lui-même a abandonné. Pourquoi vouloir que la génération qui le suit sacrifie à ce dieu qu'il a lui-même renié? Pourquoi M. Angers semble-t-il s'accuser lui-même de n'avoir pas évolué depuis 1939 alors qu'il juge très sévèrement ceux qui s'en tiennent à leurs thèses d'il y a vingt ans: "Mais n'est-il pas plus triste encore de voir le gouvernement de la seule province qui a fait la lutte autonomiste, le gouvernement de la Province de Québec, s'en tenir aux thèses de 1938 et continuer de proclamer qu'il n'a aucune responsabilité en matière de chômage, que cela ne regarde qu'Ottawa?"(1).

Dans le même article d'avril 1960, M. Angers écrit: "L'urgence actuellement, étant donné la reconnaissance d'un besoin de politiques régionales pour rendre efficace la politique générale, c'est la revivification des gouvernements provinciaux comme organismes actifs de politique éco-

(1) Cf. **L'Action nationale — avril 1960.**

nomique. Ce sont eux qui administrent les ressources naturelles, ce sont eux qui ont la responsabilité première de la majeure partie des grandes sources de travaux publics, ce sont eux qui ont autorité pour adopter les mesures relatives aux opérations économiques dans la province, et c'est par eux seulement que peut s'élaborer une politique différenciée selon les circonstances propres à chaque province, le gouvernement fédéral devant toujours légiférer pour l'ensemble du pays sans jamais paraître faire de différences qui passeraient pour de la discrimination." Ce paragraphe m'apparaît comme une glorification des "cataplasmes" de 1939. Par ailleurs, M. Angers demeure farouchement autonomiste et sur ce point, les alliés ne lui manquent pas, même parmi les jeunes *gauchistes* de l'après-guerre.

Franchement, M. Angers, pourquoi défendez-vous avec autant de ténacité vos prises de position d'il y a vingt ans? En pratique, vous les contredisez souvent vous-même, et c'est normal. Est-il si nuisible que d'autres s'adonnent à ce travail de critique? Pour ma part, j'aurais préféré que votre lettre au *Devoir* fut un appui plus direct au mémoire de la J.O.C. et aux articles de Fernand Bourret.

Votre propos du 20 mai nous fait penser à la célèbre tirade de Cyrano de Bergerac ("je me les sers moi-même avec assez de verve, mais je ne permets pas qu'un autre me les serve...") et vous donne un âge que vous ne devriez pas avoir hâte d'atteindre.



DROITS DE L'HOMME
et la politique canadienne

Jean-Charles Falardeau

AVONS-NOUS accordé suffisamment d'attention au projet de loi Diefenbaker et aux travaux du comité parlementaire désigné pour le repenser et le remodeler? Notre formation que l'on a dite centrée sur l'humanisme nous entraîne-t-elle à dépasser le concept de l'Homme abstrait des manuels pour déboucher sur l'homme concret, sur les hommes de notre temps, sur les hommes de notre pays et de notre milieu engagés dans une existence dont ils ont à inventer les cadres et le style? Les principaux obstacles à la reconnaissance et à l'exercice des droits de l'homme sont ancrés en nous-mêmes. Si les guerres commencent dans l'esprit et le coeur des hommes, c'est aussi dans l'esprit et le coeur des hommes que s'érigent les premières barricades qui contrecarrent le libre jeu des relations de justice entre les hommes d'une même société ou d'un même pays. Chaque groupe humain possède ses barricades favorites qu'il perpétue avec une jalouse et souvent catastrophique inconscience. Interrogeons-nous donc sur certains aspects de la mentalité et des comportements collectifs qui, au Canada et dans la province de Québec en particulier, nous empêchent de posséder davantage de législations sanctionnant explicitement les droits de l'homme et qui empêchent aussi les législations existantes d'être observées avec la rigueur ou l'harmonie que nous désirons.

I. LA NÉCESSAIRE LUTTE CONTRE LÉVIATHAN

Dans toute société, l'ordre légal, c'est-à-dire l'ensemble des droits garantis par les lois, n'est en quelque sorte qu'un épiphénomène. Et ceci, dans deux directions différentes. D'une part, l'ordre légal est l'expression de l'idéologie ou des iéologies dominantes dans la société. Par ailleurs, l'ordre légal est aussi expression et moyen de contrôle social. On ne s'arrête pas assez souvent à ce double aspect de là loi.

Aucune société ne peut durer dans le temps et dans l'espace que si les individus qui la composent se soumettent, dans leurs relations les uns avec les autres, à certaines normes de comportement qui leur servent de modèles d'action. Ces normes peuvent être d'inspiration théologique, religieuse, morale, ou simplement utilitaire. Elles dominent, à des degrés divers, tous les actes de la vie quotidienne, qu'il s'agisse des simples conventions mondaines, de la mode, des préceptes moraux ou des règles et des prohibitions du droit public et privé. Tant dans les sociétés anciennes que dans les sociétés contemporaines, tant dans les sociétés de type traditionnel que dans les sociétés technologiquement ou politiquement évoluées comme la nôtre, le système juridique fait partie des moyens traditionnellement élaborés par la collectivité pour protéger et promouvoir les intérêts que les pouvoirs dominants dans la société estiment essentiels: intérêts d'une caste; intérêts de quelques classes, de quelques groupes privilégiés, ou de l'ensemble des citoyens; intérêts de l'Etat lui-même.

Ce contrôle est justifié par une certaine idéologie, particulièrement dans le cas des sociétés contemporaines. Dans l'Etat démocratique moderne, qu'il soit du type qui est issu de la révolution française ou qu'il soit du type qui prévaut dans le monde anglo-saxon, la loi est conçue comme l'expression de la volonté populaire, de la somme des volontés des citoyens. Les droits de

l'homme sont ceux que le citoyen estime essentiels à sa condition d'homme libre et qu'il a fait proclamer par la loi, expression du voeu collectif. Mais, à une époque récente, l'Etat est devenu, dans beaucoup de pays, un Etat planificateur et un Etat-Providence. L'Etat tend à planifier non seulement le bien-être économique et le bien-être social mais aussi le degré de liberté des individus-citoyens. L'Etat tend vers un monopole du contrôle social qui risque d'aliéner la liberté et les droits de l'individu. On se trouve dans une situation qui présente de curieux dilemmes et de dangereux paradoxes. L'individu-citoyen croit encore que l'Etat planificateur est *son* Etat mais c'est contre cet Etat même qu'il doit défendre ses privilèges et ses droits d'homme libre. Inversement, les groupes socio-économiques et professionnels, le groupe ethnique ou culturel dont l'individu est membre, cherchent à exercer sur l'Etat des pressions telles que celui-ci est obligé de tempérer ces réclamations et ces exigences pour sauvegarder les réclamations et les exigences de *tous* les groupes constituant la nation. Un des grands dilemmes de l'Etat contemporain est de concilier les impératifs de la démocratie sociale, de type pluraliste, avec les impératifs juridiques de la démocratie politique, d'inspiration individualiste.

II. DILEMMES ET TENSIONS DE LA VIE CANADIENNE

Le tissu social de la nation canadienne est constitué d'une grande diversité de classes économiques et professionnelles, de collectivités régionales et locales, d'Etats provinciaux, et d'un vaste éventail de groupes culturels et ethniques. Chacun de ces univers sociaux possède, selon des combinaisons variables, un certain sentiment de lui-même et des autres, une foi religieuse, une pensée sociale et politique, qui déterminent une conception qu'il se fait de ses droits en particulier et, à travers ceux-ci, du Droit en général. A la base de ces conceptions particulières des droits et du Droit, fondées sur des traditions et des intérêts spéciaux, il devrait exister une pensée politique nationale, une certaine philosophie juridique, dans lesquelles s'incarneraient au moins quelques postulats fondamentaux universellement partagés par la totalité des citoyens canadiens. Or, nous sommes encore, au Canada, engagés dans une épineuse recherche de principes qui seraient communément reconnus et acceptés. Il existe de profondes divergences entre diverses philosophies politiques et juridiques. Il existe surtout un clivage fondamental entre la mentalité des Canadiens de culture française et la mentalité politique de nos compatriotes de culture anglo-saxonne.

III. DUEL OU DUO?

Si l'on veut discuter avec profit de droits humains et de libertés civiles au Canada, il est impérieux de tenir compte des traits respectifs du tempérament français et du tempérament anglais.

Le Canadien de langue française, nous le savons depuis longtemps, n'a pas la même conception du gouvernement, de la vie politique, du droit, que son compatriote de langue anglaise. Ni par tradition, ni par éducation, il n'a d'intérêt spontané dans les "libertés fondamentales" de l'individu. Il est pétri par une société de type historiquement théocratique et autoritaire, et Pierre-Elliott Trudeau a analysé avec une grande justesse tous les obstacles qui l'ont empêché, jusqu'à une époque très récente, de s'approprier l'essence et la quintessence de la démocratie. Le parlementarisme a été pour lui une arme utilisée pour la défense et la survivance de son groupe culturel. Quand Jean-Baptiste Laframboise dit "droits humains", il pense aux droits *collectifs* que, dans le passé, ses ancêtres ont dû défendre contre un conquérant: droits de premiers occupants, droits politiques, droits religieux, droits linguistiques. Quand il dit "liberté", il pense à la liberté *nationale*. Aussi bien, la conception qu'il a des droits civils est encore lourdement dominée par les conceptions traditionnelles d'une société de propriétaires terriens. Quand donc encore il dit "droits", il pense à certains individuels touchant la propriété, l'échange, les contrats. C'est seulement à une époque récente que, grâce aux efforts d'éducation populaire et d'éducation politique, grâce aux efforts de promotion ouvrière, les Canadiens français de certaines couches de la société ont pris conscience à la fois de leurs responsabilités politiques et de leurs privilèges juridiques en tant que citoyens.

C'est là une attitude fort distante de la mentalité juridique qui prévaut dans l'ensemble du Canada de culture et de langue anglaises. Dans cet univers social, les concepts d'individu, de démocratie parlementaire, de libertés civiles, sont doués d'un caractère magique, quasi sacré. On y privilégie à l'extrême les droits de l'individu et, par contre, on y mésestime souvent les droits collectifs des minorités, comme par exemple, ceux des Canadiens français en dehors du Québec ou, comme durant la dernière guerre, ceux des Japonais canadiens.

Ces données constituent la trame de la vie nationale. Il ne sert à rien de les déplorer, encore moins de faire comme s'ils n'existaient pas. J'ai déjà écrit et je suis de plus en plus convaincu que le Canada n'est pas un donné mais un devenir. C'est à nous de le faire ce que nous voulons qu'il soit, dans un esprit qui évite à la fois les utopies simplistes et les retranchements absolus. Chacun des deux grands univers culturels doit se connaître et s'affirmer, comme il doit connaître et reconnaître l'autre. L'un des points d'appui sur lequel pourrait se consolider notre mariage de raison est celui d'une philosophie juridique, également respectée, touchant les droits humains, les privilèges et les responsabilités de l'individu, les limites des prérogatives de l'Etat. Sous ce rapport les Canadiens de la prochaine génération sont condamnés au progrès forcé. ★

INSTANTANÉS

LA CHUTE D'UNE BASTILLE — Celui qui, depuis le 22 juin, lit un journal comme l'*Action catholique*, est étrangement surpris. On y célèbre, sans même y mettre de réserve suffisante, la fin d'une dictature larvée et la chute d'une administration pourrie. Ce que d'autres disaient depuis longtemps était donc vrai! Etrange courage chrétien qui donne ses preuves quand le danger a disparu! Sans doute l'effet de la prudence. Une leçon à retenir: il y a des spécialistes de l'apostolat social sur lesquels on ne doit pas trop compter au cours des périodes où se compromettre peut coûter cher. Mais si d'autres réussissent à démolir la Bastille, ils savent se réjouir. Ils ont au moins cette honnêteté.

La revue *Relations* rappelle aux Libéraux qu'ils se sont engagés à instaurer la démocratie. Et elle y tient à la démocratie, cela paraît dans les conseils adressés aux nouveaux administrateurs de la province. Pour les Jésuites, tenir autant que cela à la démocratie, c'est certes louable. Mais où était donc la revue *Relations* au temps des années difficiles? D'accord pour y lire ici ou là un petit entrefilet un peu osé. Mais où trouver les grands textes énergiques de l'époque de la silicose? Là aussi une certaine prudence avait fait son oeuvre: stériliser de pures intentions.

J.D.

RECETTE POUR TOUTES LES SAUCES — Il fallait s'y attendre, la lettre de l'épiscopat italien sur le laïcisme contient un genre de munitions qu'on ne pouvait manquer d'utiliser ici. On sait que ce document en provenance d'Italie contient la condamnation de beaucoup de tendances diverses, parfois opposées, sous le genre commun de laïcisme. La seule tendance, malheureusement, qui n'y est pas dénoncée avec vigueur, c'est le cléricalisme qui, de l'avis de nos amis prêtres qui ont visité l'Italie, fait dans ce pays, actuellement, grand tort à l'Eglise.

La façon dont ce document est rédigé fait qu'on y trouve des phrases appliquables à une multitude de personnes et de situations. C'est commode, mais c'est dangereux.

La revue *Relations* (juillet) estime qu'il faut accorder beaucoup d'importance à ce document, car "des événements récents, dans le domaine politique et social, artistique et littéraire, laissent clairement présager que le Canada français connaîtra, lui aussi, sa crise de laïcisme".

Au mois d'août, les révérends Pères parlent de nouveau du problème, puisque c'est très sérieux. On fait remarquer que, selon le document italien, le laïcisme menace même les prêtres. "Ainsi certains prêtres ont tendance à placer l'oeuvre de la rédemption humaine avant la rédemption morale et religieuse, à soutenir que l'action la plus urgente, même pour un prêtre, est la réforme sociale, culturelle, économique et politique". *Relations* commente plus loin: "Sommes-nous donc si loin des tendances qui se manifestent au Canada français?"

Qui vise-t-on? Des procureurs de collèges et de séminaires, consacrés à la "réforme économique", s'épuisant à combler des déficits? Des prêtres qui détiennent des postes-clefs dans les services sociaux et qui sont submergés par les détails matériels? Ou plus simplement quelque malheureux petit aumônier de syndicat qui semble obsédé par les problèmes de justice sociale?

On disait jadis, en parlant des interprétations trop libres de l'Ecriture, que les textes sacrés ont un nez de cire. On les tourne et retourne comme on veut. Il en va de même pour les documents pontificaux et les textes épiscopaux en provenance de divers pays. Ils sont facilement l'objet d'une exégèse "dirigée". On le voit bien, en lisant *Relations*.

J.D.

INTEMPORALITE SINUEUSE — Un psychologue, André Lussier, a eu le mérite et le courage, dans la dernière livraison de *Cité Libre*, de traiter avec franchise d'un problème grave, humain et religieux, dont de nombreux éducateurs s'entretiennent à voix basse. Approuver un tel document est embêtant, car c'est en même temps plaider coupable à de sérieux reproches. Désapprouver, c'est difficile; il faut trouver des arguments, énoncer des preuves en sens contraire. Reste une solution: l'article plat, général, où l'on insinue vaguement des accusations graves. C'est la voie qu'a choisie le R.P. d'Anjou, sous le titre: "Réflexions intemporelles sur un texte récent". Mais de qui donc parle le révérend Père, lorsqu'il dénonce "un système de provocations effrontées", la colère malsaine qui ridiculise et déprécie l'obéissance, exaspère les victimes en irritant leurs plaies? Tout cela est sûrement intemporel mais surtout fort insinuant. Et que penser de ce vague commentaire sur l'obéissance du Christ aux Pharisiens? Le Seigneur a-t-il "obéi" sans distinctions? A-t-il accepté qu'on mette sur le même pied ce qui est vrai et ce qui est faux? N'a-t-il pas fait preuve de sens critique à l'égard de la morale prêchée par les Pharisiens? Mon révérend Père, lisez-vous un Evangile expurgé?

Quand un homme comme André Lussier s'exprime avec autant de sérieux et de courage, c'est manquer de sérieux que de riposter par ce genre de sinueuse intemporalité.

J.D.

Hauts et bas d'une fin de saison chargée

Yerri Kempf

L'ESPRIT de géométrie d'Armand Salacrou lui a permis de construire un solide vaudeville que Feydeau n'aurait pas désavoué. Mais comme l'auteur d' "Un homme comme les autres" a aussi beaucoup d'esprit de finesse, le dialogue de son "Histoire de Rire" sonne vrai comme du Becque, si bien que les nombreux mots d'auteur de la pièce sont tellement en situation qu'on dirait des cris du coeur. Enfin, il y a dans le tréfonds de tout auteur français un moraliste qui sommeille. Salacrou n'a pas craint de le réveiller, d'écouter ses maximes et de les transcrire... Tout ceci pour expliquer la richesse de la farce dramatique que la troupe du Nouveau Monde vient de faire triompher sur la scène de l'Orphéum. Le public a retrouvé avec joie ses interprètes favoris: Jean Gascon — également responsable de l'excellente mise en scène —, Jean-Louis Roux, Guy Hoffman (un bon point spécial pour lui!), Gabriel Gascon, Denyse Saint-Pierre, Monique Lepage et Janine Mignolet. J'aurai juste un léger reproche à faire à Roger Prévost — une fois n'est pas coutume—: son grenier a l'air trop neuf et semble de plain pied avec le jardin, si bien qu'on pourrait croire qu'il vient d'être livré par la maison Hartney et qu'on l'a déposé au rez-de-chaussée au lieu de le monter sur le faite de la maison.

* * *

"Les amours de Dom Perlimplin" se meurent mélancoliquement à la Boulangerie. L'Espagne chaste et brûlante, lyrique et amère se reflète dans le fin bijou verbal dû au talent du grand Lorca. La mise en scène des Apprentis Sorciers aide les mots à rejoindre le coeur du spectateur. Ce même spectateur doit subir ensuite cette espèce de jugement dernier de la dérision "Les chaises". Jamais le rire de Ionesco n'a été aussi sulfureux et jamais les deux interprètes sorciers n'auront autant mérité leur nom...

* * *

Il y a longtemps que je me demande de quel défaut de la vue souffrait Jean Anouilh et c'est en revoyant son "Invitation au Château" au Théâtre Saint-Denis — j'avais assisté à la création de la pièce au Théâtre de l'Atelier — que tout à coup la lumière s'est faite: l'auteur des pièces roses est daltonien! En réalité ses pièces sont vers-de-gris. La tête farcie de détestables souvenirs d'enfance, le coeur débordant d'amertume, l'oeil revendicateur, la bouche hargneuse, un goût invincible pour la plaisanterie dégradante, Jean Anouilh fabrique depuis un quart de siècle des marionnettes qu'il fait valser sur un air de rengaine anarchisante... Mais comme Dieu lui a donné un grand talent d'auteur dramatique et qu'il n'hésite jamais à prendre le public par le bon bout, ses comédies passent la rampe comme un défilé de bruyants manifestants. On reconnait au passage, dans chaque pièce, les habitués du "Diner de têtes" anouilhien: la mère abusive, la jeune fille dévergondée au coeur pur, le fils à papa romantique... Labiche morose qui aurait pris Jehan Rictus pour nègre, notre auteur sert une cuvée 1900. Hélas, son vin est devenu vinaigre et notre rire s'arrête souvent dans la gorge. La troupe française qui a traversé les mers pour nous initier à la "vie de château" sert d'écrin au couple idéal du cinéma français: Dany Robin et Georges Marchal. Le charme de la première et la classe du second ont arraché des cris d'admiration au public. Je dois avouer que l'adorable créatrice d'Isabelle a moins vieilli que la pièce.

* * *

M. Jacques Languirand a du talent, mais s'en sert-il à bon escient? Voilà la question que je me posais en écoutant les sons grinçants qu'il tire de ses "Violons de l'Automne" au Théâtre Club. Visiblement désireux d'être à la pointe des courants littéraires contemporains, l'auteur des "Insolites" a décidé d'écrire des pièces qui appartiendraient à l'école "absurde", en vogue depuis une décade à Paris. Seulement ni Ionesco, ni Beckett ne se forcent à inventer des êtres en quelque sorte infra-humains, de faire couler sur la scène une vie végétative où les notions psychologiques habituelles perdent à peu près tout sens. Parler d'intrigue dans "La cantatrice chauve" ou dans "En attendant Goddot" serait forcer le sens des mots. Dans ces pièces, l'action — car il y a toujours une action — se passe sur un autre plan. Or Languirand ayant choisi une situation qui apparente ses personnages à ceux de ce théâtre d'avant-garde, les traite en psychologue et en très adroit auteur de boulevard. Et c'est à partir de là que nait ce sentiment d'incertitude et de frustration qu'éprouve le public. Aussi je me demande si le talent de notre auteur ne serait pas plus à l'aise en renonçant au désir d'être au goût du jour! Il faut ajouter que les conditions dans lesquelles le public peut faire connaissance avec la pièce sont nettement insuffisantes: on dirait un spectacle de famille, monté dans un camp de vacances! Par contre les photos des interprètes, du metteur en scène et de l'auteur — en Jacques le Mal Rasé — sont excellentes. J'ai entendu, devant cette dernière, une jolie femme s'exclamer: "C'est drôle: il rase mieux le public!" C'est un mot que Langurand ne désavouerait pas: il a un tel sens de l'humour... quand il ne pose pas.

* * *

Je nourris une admiration sans borne pour le talent de Monique Leyrac. Chacune de ses apparitions sur la scène m'enchante. Que ce soit en gouailleuse 1900 ou en héroïne moderne, toujours sa présence illumine les planches. Elle a de l'esprit dans le moindre de ses gestes et elle possède le rare talent de paraitre inventer sous nos yeux un texte qui pourtant n'est pas d'elle. Bref, c'est une très grande comédienne. Elle le prouve une fois de plus dans "Monsieur Masure", pièce de M. Claude Magnier, qu'elle interprète aux côtés de Jean Dalmain et Jean-

Paul Dugas. Cette charmante comédie de situation, sans jamais tomber dans la vulgarité, déride le public et lui permet de passer une soirée des plus détendues. Le décor de Solange Letendre n'est pas étranger à ce triomphe de la bonne humeur.

* * *

Trente années séparent "Malborough s'en va-t-en guerre!" et "Patate", les deux pièces de Marcel Achard qui se sont succédées sur nos scènes. Cette confrontation que le hasard nous a imposée, fait apparaître l'habileté qui préside aux travaux de l'auteur de "Jean de la lune". Il y a une aisance dans l'art du dialogue et dans l'enchaînement des événements qui permet aux comédies d'Achard de traverser la rampe d'un bond déger: les répliques sautent sur les genoux du public qui ne peut s'empêcher de rire, sinon de sourire. La seule différence entre le jeune Achard et le quinquagénaire se manifeste dans le choix des personnages, car si Malborough semble sortir d'une tapisserie ancienne, Patate par contre est un de nos contemporains. Inutile d'ajouter que ce qui était fraicheur est devenu cynisme, mais un cynisme qui, malgré tout, conserve un côté fleur bleue, côté qui explique à mon avis le succès prodigieux qu'a remporté "Patate". Il faut ajouter que Pierre Dux donne au personnage une telle vérité qu'on ne peut rester indifférent. Patate fait désormais partie de nos relations!

* * *

A la Poudrière, Paul Buissonneau a su créer l'atmosphère qui convenait aux marionnettes, échappées d'une chanson et qui y retournent. Je ne peux citer toute la distribution, bien que chacun et chacune méritassent une épithète particulière. Cependant l'art consommé avec lequel François Guillier campe le personnage principal et la ferveur sans mièvrerie d'Yvon Deschamps exigent une note spéciale. Et puis comment omettre l'espièglerie si personnelle de Myrielle Lachance ainsi que cette sémillante fleur des champs nommée Margot Campbell.

* * *

Je ne dirai pas grand'chose du second spectacle, présenté à la Poudrière. Je n'ai aucun goût pour les mélos d'intellectuel. Cet art, destiné à faire pleurer Margot, ne vaut que par sa candeur et son innocence. Entre les mains d'un auteur averti comme l'est l'auteur de "Pas d'amour", la révolte devient rhétorique: je vois trop les manches de M. Betti qui s'agitent! On ne passe pas impunément sa vie au Palais de Justice. La réalisation de M. Ulric Guttinguer ne manque pas de qualités et certains interprètes — Gilles Pelletier et Jeanine Beaubien entre autres — font presque croire à l'authenticité de cette méchante chronique judiciaire.

* * *

Pour les esprits chagrins, les deux premières réussites, dues à l'initiative de Mme Françoise Bert, responsable des entreprises égrégoriennes, pouvaient être attribuées au hasard. Mais voici la troisième réussite qui place le théâtre de l'Egrégore au tout premier rang de la vie théâtrale montréalaise. Et pourtant l'auteur choisi, Strindberg, est encore un dramaturge qui exige de grands efforts de la part du public. La conception théâtrale du grand Suédois le situe à une autre époque et sa violente misogynie déforme son trait psychologique. Mais avant même que la mère ait ouvert la bouche pour jeter son premier cri de hargne, le décor et l'éclairage de Mousseau, ainsi que la musique de Jean-Marie Cloutier ont imposé aux spectateurs le monde strindbergien, à la fois hallucinant et déchiré. Mme Madeleine Langlois prête à la mère son débit parfois trop mécanique et sa démarche d'automate, aussi rend-elle le côté psychopathe de son personnage tout à fait plausible. Denise Morelle joue excellement sa courte scène du début et contribue ainsi à installer "Le Pélican" sur les tréteaux élisabethains. Quant à Jean Brousseau, il est Frédérick d'inoubliable manière. De même Monique Mercure avec sa voix craintive, ses regards éperdus et ses gestes de petite fille blessée, nous bouleverse profondément. Yvan Canuel, enfin, campe avec aisance son personnage de "Bel Ami" du nord. La mise en scène — c'est Charles Dumas qui fait flamber les planches, cette fois-ci! (Le Pélican s'achève par un incendie) — a trouvé le rythme profond de la pièce: les personnages nagent lentement dans cet aquarium morbide et s'y entredéchirent jusqu'à ce que mort s'en suive...

★

De lui à lui-même

Le fait, basé sur des renseignements certains, que M. Léopold Richer, directeur de Notre Temps et M. Pierre Vallé, correspondant de ce journal à Québec, sont une seule et même personne, ne présente en lui-même qu'assez peu d'intérêt. Mais pour l'exégèse du passage suivant d'un article signé Léopold Richer, dans Notre Temps du 14 mai 1960, on reconnaîtra que cette information n'est pas inutile.

Avant le scrutin, tous les curés rappellent et les devoirs des citoyens et ceux des autorités civiles. "Notre Temps" lui-même, dès le 23 avril, publiait un remarquable article de son correspondant à Québec, M. Pierre Vallé, article qui, pour avoir été écrit par un laïc, vaut bien les vitupérations et savantes distinctions de nos deux abbés.

(Notre Temps, page 1, 14 mai 1960)

A qui appartient Cité Libre?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: "Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs réguliers ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi."

Pour marquer son dixième anniversaire *Cité libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue adopte un nouveau rythme de parution. Elle devient mensuelle. Au plan administratif, elle devient une coopérative d'éditions en bonne et due forme, qui comprend déjà — et les portes n'en sont pas fermées — une cinquantaine de membres.

Ces cinquante membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale qui a lieu en octobre autant que possible.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 19 janvier 1960, est formé des personnes suivantes:

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler
VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson
SECRÉTAIRE :
Claude Longpré
TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

DIRECTEURS :
Benoit Baril
Jacques Hébert
Edgar Lespérance
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Jeanne Lapointe
Jean Marchand
J.-Z.-Léon Patenaude
ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay
VÉRIFICATEUR :
Bernard Dubé, C.A.
